

LE MOT DU MAIRE



Après un an de mandat, le Conseil Municipal, composé de 23 élus que je félicite pour leur assiduité aux réunions, gère le quotidien de notre collectivité et fixe les orientations pour l'avenir.

Il a ainsi conduit à son terme différents chantiers : le nouveau parking jouxtant la salle du Foyer, les effacements de réseaux aériens téléphoniques et électriques de Nantouar et de Kerespertz, ainsi que de St Yves et de Croas Nevez. Ces travaux sont réalisés sur un programme annuel par le Syndicat Départemental d'Electricité, avec un coût financier pour la commune évidemment. Nous avons voté également l'étude pour la suppression des poteaux dans le lotissement Villeneuve, avec l'objectif d'exécuter les travaux en 2010 prolongés en 2011 si le montant impose deux tranches.

L'entreprise exécute la réfection de ces tranchées puis la commune intervient pour remettre à l'identique les chaussées et trottoirs. Cette situation n'est pas définitive car le renouvellement des réseaux d'eau potable, eaux pluviales et usées est prévu dans les prochaines années selon les disponibilités financières du Syndicat d'Eau du Trégor et de la commune. Un réaménagement des voiries pourra être repensé par la suite, principalement à St Yves après le transfert des terrains sportifs et la démolition des locaux : douches, vestiaires, gradins.

Aujourd'hui le projet majeur concerne la future école maternelle. L'investissement est lourd, les dotations annuelles de l'Etat dans la participation du budget communal sont en baisse (36 000 € environ en moins en 2009), la variation des impôts prélevés auprès des administrés a ses limites. Il nous appartient de gérer, comme vous le faites chez vous, avec sagesse.

Les études préalables à la construction de cette école se poursuivent, l'ouverture est toujours envisagée à la rentrée 2011.

Parmi les points forts de nos réalisations : la station d'épuration qui fonctionne depuis quelques mois. Celle-ci ouvrira ses portes le samedi 4 juillet de 10 H à 12 H. Venez nombreux à cette « porte ouverte », c'est très intéressant.

L'été est là, la météo que nous espérons favorable nous fera-t-elle une saison touristique moins calamiteuse que celles des deux années précédentes ? à voir... Cependant, je souhaite que les congés apportent un moment de paix et de répit à tous ceux qui travaillent, parfois dans l'inquiétude du lendemain et que revienne le « temps d'avant », celui du labour partagé et du soleil au cœur !

Bonnes vacances !

Le Maire
Jean NICOLAS

Budget primitif 2009



Adjoint aux finances et travaux

Le budget primitif 2009 a été voté le 25 mars dernier. Conformément à ce que disait le maire lors de la cérémonie des vœux «c'est avant la dépense qu'il faut assurer les recettes, pas après», il s'agit d'un budget dimensionné en fonction des investissements à venir sur la période 2009 à 2015, concernant principalement la future école maternelle, sans oublier l'aménagement de la zone du Poulajous (espace sportif et habitat social).

Le tableau en page suivante présente les comptes administratifs de 2008 et les prévisions budgétaires de 2009.

L'examen du compte administratif 2008 et du budget prévisionnel 2009 par notre nouveau percepteur, à qui la commune souhaite la meilleure des bienvenues, a été largement positif. Au vu de son emploi du temps fin mars (toutes les communes doivent voter leurs budgets à cette époque), il nous a témoigné de son entière confiance en laissant le conseil municipal de Louannec valider ses budgets sans sa présence.

Cette marque de confiance me permet de ne commenter que le budget prévisionnel de 2009, en particulier pour les investissements.

- Le poste « éclairage public / effacement de réseaux », à 22 7000 €, concerne essentiellement la réhabilitation du quartier de St-Yves et de la route de Nantouar.
- 87 000 € ont été inscrits pour l'entretien des réseaux de voirie. Sont prévus en enrobés le parking de la poste, l'accès au cimetière et un accès d'exploitation à Cabatous, et en émulsion, les rues des lotissements de St-Yves et de Croas Nevez.
- 50 000 € sont programmés pour la réfection du sentier du littoral, sachant que la maîtrise d'œuvre est du ressort de la DDE, et que ce dossier est beaucoup plus long et délicat à traiter qu'il n'y paraissait au départ.
- Le poste « nouvelle école maternelle » a été provisionné à 650 000 €, sachant que ce chiffre ne sera sans doute pas atteint cette année en regard du planning de réalisation prévu.
- 80 000 € ont été inscrits pour le nouveau parking du Foyer.
- 23 000 € sont prévus pour l'extension du columbarium et pour la création d'un jardin du souvenir au cimetière.
- L'aménagement d'un chemin piétonnier et cycliste entre le bourg et Mabiliès a été inscrit à hauteur de 20 000 €.
- La surface des terrains de tennis extérieurs se dégradant, 13 000 € ont été prévus pour leur réfection.
- Une somme de 10 000 € est budgétée pour l'aménagement d'un lieu de rencontre abrité pour les ados, ainsi que des jeux extérieurs pour les plus jeunes.

Les autres investissements, en matériel, mobilier et équipements divers ont été plus limités, toujours dans l'optique des économies à réaliser pour permettre la réalisation des investissements futurs.

En ce qui concerne les autres budgets, il n'y a pas d'investissement notable à signaler. En ce qui concerne le budget « assainissement » et la station d'épuration, le budget 2009 ne verra que la finalisation des travaux et le solde des opérations financières correspondantes. Au camping, 13 900 € ont été programmés pour l'aménagement de l'accueil et divers investissements, Jacques vous en donnant le détail dans les pages suivantes.

Il y a quand même un point important à expliciter : l'augmentation de 5% des taux communaux d'imposition de la commune. La dernière augmentation de la part communale date de 2002. Louannec est paradoxalement la commune où la moyenne des revenus par habitant est la plus élevée du département et une de celles où les taux d'imposition locale sont les plus bas de sa catégorie. Au vu de la diminution des dotations d'état et des projets d'équipement cités plus haut, le conseil municipal a été amené à augmenter les contributions directes de 5%. Lorsque le budget 2009 a été adopté, cette augmentation devait générer un produit supplémentaire de 40 000 €. Un autre chiffre a été finalisé après ce vote : le montant des dotations d'état. Il est passé de 624 188 € en 2008 à 588 934 € en 2009, soit une baisse de 35 254 €. Ce qui fait que l'augmentation des recettes prévues par le supplément des taxes locales est pratiquement annulée par la baisse des contributions de l'Etat.

Vous comprendrez donc l'inquiétude des élus locaux quant à l'érosion continue des dotations d'état à mettre en face des charges qui, elles, continuent à alourdir les finances des communes qui doivent assumer de plus en plus de rôles. Si demain, les communes doivent prendre en charge en totalité l'accueil des enfants de 3 ans, avec quelles ressources nouvelles pourront-elles l'assurer ? Si demain, la taxe professionnelle est supprimée, alors que celle-ci représente une bonne partie des recettes des communes (126 231 € pour Louannec en 2008), et que pour l'instant, aucune solution réelle n'a été annoncée pour la remplacer, devra-t-on se résoudre à réduire drastiquement nos postes de dépenses, sachant que la gestion est déjà très « serrée » et que nos marges de manœuvre ne nous permettront pas de réaliser un tel effort sans casse des services. En France, les collectivités locales assurent les trois quarts de l'investissement public. Supprimer la taxe professionnelle ne pourra qu'aggraver la crise et la récession en limitant ces investissements, générateurs de travail et d'emplois. Je n'en veux pour preuve que le nombre croissant d'entreprises qui répondent à nos appels d'offres.

En voulant malgré tout rester optimiste, et en espérant bénéficier d'une météo enfin favorable, je vous souhaite de passer un été agréable.

Jean-Pierre MORVAN

Commune

2008

2009

FONCTIONNEMENT

BP2008

CA2008

BP2009

Dépenses

dépenses imprévues	12 350			81 159
virement section investissement	393 007			337 983
fournitures	182 066	171 811,97		195 844
entretien-assurances	97 950	95 068,24		106 800
charges à caractère général	46 850	56 430,72		71 650
cotisations-taxes foncières	17 200	19 875,00		21 100
charges de personnel	757 000	754 434,67		797 250
indemnités-contributions-subv.écoles	282 818	216 701,41		284 483
intérêts emprunts	112 700	112 623,38		115 000
titres annulés	240	235,33		500
total dépenses	1 902 181	1 427 180,72	excédent	2 011 769

505 402

Recettes

excédent de fonctionnement reporté	0	119,00		78 401
remboursements charges personnel	45 000	42 799,93		30 000
concessions-redevances	9 400	13 578,39		8 030
impôts et taxes	921 520	956 155,88		1 019 191
dotations, subventions, participations	716 261	684 011,08		653 647
autres produits de gestion courante	190 000	192 102,36		192 000
produits financiers	0	21,60		0
produits exceptionnels	20 000	43 794,10		30 500
total recettes	1 902 181	1 932 582,34		2 011 769

affectation de résultat Invest.

INVESTISSEMENT

BP2008

CA2008

BP2009

Dépenses

déficit investissement reporté	1 172 384	1 172 383,70		576 457
remboursement capital emprunt	255 000	271 144,98		250 000
immobilisations incorporelles	267 850	146 357,46		232 000
immobilisations corporelles	356 400	237 710,01		399 300
travaux (immobilisations en cours)	279 400	124 587,28		946 200
Régl. Emprunt Assainiss.		150 000,00		
total dépenses	2 331 034	2 102 183,43	déficit	2 403 957

576 457

Recettes

virement section de fonctionnement	393 007			337 983
FCTVA	137 462	174 087,00		92 560
taxes locales d'équipement		20 536,00		
affectation résultats (excéd.fonct.)	564 856	564 856,00		427 000
emprunts	1 195 959	750 000,00		1 331 214
subventions	900	16 247,22		215 200
Etat (DGE, ...)		14 364,22		200 000
Conseil Régional				14 400
Conseil Général	900	1 883,00		800
total recettes	2 292 184	1 525 726,22		2 403 957

Urbanisme et Environnement



*Adjointe à l'urbanisme,
à l'environnement et
au Bulletin d'informations municipales
Vice-présidente de LTA, déléguée à
Ti'Dour et au Carré Magique*

URBANISME

1°) Kerespertz 2

Le plan définitif de lotissement a été soumis et approuvé par le conseil municipal. Il comprend 20 lots distribués par une voie centrale et une impasse. Les lots ont une moyenne de 750 m² et seront vendus à 73 € le m², au vu des frais d'achat des terrains et d'infrastructures réseaux, bassin de rétention et voirie nécessaires à son élaboration.

Les plans du rond-point desservant deux lotissements et sécurisant la route de Nantouar sont prêts, des devis ont été réalisés et nous avons demandé une subvention au titre de la politique sectorielle du Conseil Général.

2°) Logements sociaux

Sur le terrain situé au sud du lotissement de Kerespertz, la commune a confié à Côtes d'Armor Habitat le projet de réaliser 6 T3 pour personnes âgées dont 2 logements spécifiques pour personnes handicapées, 3 T3 pour jeunes couples, 6 T4 et T4bis pour couples avec enfants.

Un plan de masse (avant-projet) a été soumis à la commission d'urbanisme. Le bailleur social a choisi le cabinet Joncour, pour établir les plans. Ces plans seront soumis après l'été pour approbation au conseil municipal, le permis déposé en fin d'année et le début des travaux se situera en 2010 car il faut un délai de 6 mois pour instruire le dossier.

Pendant l'instruction de ce dossier, la commune aura le temps d'opérer la viabilisation du terrain.

3°) La nouvelle école maternelle

Les commissions Urbanisme et Affaires scolaires ont continué leurs visites de nouvelles écoles maternelles fraîchement édifiées : Quevert, Pleumeur-Bodou, Bourbriac, Brest mais aussi dernièrement Plouaret. Tout cela nous a permis de prendre des notes sur les bonnes idées à retenir et de discuter avec les personnels qui vivent et travaillent dans ces bâtiments afin de ne pas se fourvoyer.

Les commissions se sont réunies plusieurs fois en présence des représentants des enseignantes et

des ATSEM, du conseiller pédagogique et des représentants de parents d'élèves pour écrire avec notre programmiste Baticonsult : le programme fonctionnel et le programme qualité environnementale avec la définition des cibles.

Le programme fonctionnel présente le projet, les données et les besoins, les exigences et le calendrier prévisionnel.

Le programme qualité environnementale établit un diagnostic, relève les caractéristiques du site, définit les cibles « qualité environnementale » à appliquer au bâtiment et à sa construction, décrit enfin le système de management environnemental qui en découle.

Sur l'ensemble des 14 cibles (écoconstruction, éco-gestion, confort, santé) classées en base, performant, très performant, le groupe de travail a choisi 5 cibles en base, 4 en performant, 4 en très performant.

Ce bâtiment intégrera des principes de la HQE et la Haute Performance énergétique dont la référence sera la RT 2005 moins 15 %.

A la suite de la rédaction de ces cahiers de programmation, un programme technique détaillé a été écrit et approuvé par le groupe technique comprenant élus et ingénieur puis nous avons lancé fin avril une consultation de maîtrise d'œuvre qui s'est terminée le 22 mai. La consultation a pour objet la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception et de la réalisation du projet de construction de l'école.

4 candidats maximum seront choisis, ils recevront les programmes rédigés par nos soins et nous les auditionnerons le 29 juin. Un seul candidat sera retenu. Pour l'heure (fin mai), le bulletin est mis sous presse et je ne peux vous donner de plus amples informations.

ENVIRONNEMENT

1°) **Gestion différenciée des espaces verts (voir article dans le chapitre environnement).**

2°) **Circuits des calvaires (voir environnement)**

3°) Concours des maisons fleuries

La commission municipale est passée chez les participants inscrits avant le 19 juin.

Le jury du Pays du Trégor Goëlo passera du 30 juin au 9 juillet.

4°) Nichoirs

La commission « Environnement » a acheté une dizaine de nichoirs à balcon afin de les placer dans les espaces verts municipaux, objectif : protéger les



oiseaux et faire œuvre pédagogique auprès des enfants qui seront amenés à observer leurs locataires et à leur tour plus tard à protéger la nature.

Les oiseaux, qui peuvent utiliser ces nichoirs, seront sans doute la mésange

bleue, la mésange charbonnière, peut-être la mésange huppée mais elle reste rare.

Nous ajouterons ici et là au pourtour des boules de graisse pour les attirer et ainsi, nos petits de maternelle ou nos bébés accompagnés de leurs parents ou de leurs nounous pourront admirer leurs manèges.

Chacun peut fabriquer un nichoir à placer sur son balcon ou dans son jardin, il peut être du type « boîte aux lettres » si aucun chat ne passe par là, sinon il vous faut un « nichoir à balcon », ainsi la patte de votre minet adoré ne pourra atteindre les oisillons.

Quelques conseils :

- Si vous peignez votre nichoir, adoptez des couleurs naturelles, elles doivent se confondre avec la végétation
- Posez votre nichoir en hauteur, le trou d'envol au sud (27 ou 28 mm de diamètre pour les oiseaux que j'ai cités)
- Ne placez pas de perchoir à côté du trou d'envol, il pourrait servir de point d'appui pour un prédateur
- Restez à une petite distance du nichoir si vous ne voulez pas que la mère abandonne ses petits
- Protégez les arbres en posant le nichoir : n'utilisez pas de pointe, utilisez un fil de fer mais placez derrière le tronc, entre le fil de fer et l'écorce, un morceau de bois mort qui servira de tampon.

5°) Conférence

La commission a décidé de faire venir Monsieur Claude Le Maut le 22 mai à 20 H 30 au Foyer afin

de nous parler des arbres. La première partie de son exposé a été consacré à l'arbre : un biotope à part entière, la seconde à la taille des arbres.

La date n'était peut-être pas adéquate – on sait que la fin de l'année scolaire et l'arrivée des beaux jours poussent aux week-ends prolongés, et notre conférencier était très sollicité par ailleurs ce qui explique cette date tardive. Cela a semblé intéresser les Louannécains qui ont posé au conférencier de nombreuses questions (se reporter au compte rendu de la conférence dans le chapitre environnement de ce bulletin).

6°) Sentiers

« Quand la nature est associée à une pratique physique, elle est synonyme de ressourcement et d'épanouissement, d'authenticité, mais également de lien social et de santé. » disait un ancien ministre. En effet, dans nos sociétés urbanisées, ces loisirs sportifs que sont la marche ou la randonnée pédestre, répondent incontestablement à une forte demande d'évasion et de découverte de la nature. 15 millions de Français déclarent que randonner est le sport favori.



Ici, la nature y est particulièrement propice puisque nous allons mer et campagne et qu'au détour d'un chemin, nous avons toujours une vue renouvelée et magnifique sur une plage, des rochers, les îles, le littoral, la forêt, les champs ou les villages et hameaux alentours.

La commission « sentiers » est au travail en collaboration avec le service environnement de Lannion-Trégor agglomération pour mettre au point deux sentiers de « Petite Randonnée » sur Louannec.

Les membres ont répertorié le balisage à mettre en place, des subventions ont été demandées au Conseil Général et à la Région pour cela. La mise en place du balisage et de la signalisation des itinéraires sera réalisée en fin d'année car la fabrication de la signalétique pour plusieurs communes de l'agglomération dont la nôtre prendra un peu de temps. L'Agglomération compte sortir sous peu un petit guide de 40 fiches décrivant les parcours de petites randonnées à effectuer sur les 20 communes dont Louannec.

Dans le prochain bulletin, je vous décrirai nos deux itinéraires et joindrai une carte des parcours.

Été ensoleillé, belles randonnées.... Je l'espère !

Christiane BOUVIER

Affaires Scolaires



Adjoint aux affaires scolaires et à l'informatique

L'année scolaire 2008-2009 se termine à peine qu'il faut déjà préparer la rentrée prochaine.

La remise en cause continuelle de la scolarisation des enfants de deux ans depuis plusieurs années va s'intensifier à la rentrée 2009, par la volonté du Ministre de l'Education Nationale de ne pas changer les conditions d'accès à la scolarisation pour ces enfants, en minorant systématiquement leur nombre et donc en réduisant artificiellement la capacité d'accueil de notre école maternelle. La volonté du gouvernement de généraliser, le plus rapidement possible, la mise en place des jardins d'enfants au travers d'expérimentation mise en place par la secrétaire d'état à la famille, va nous interroger à l'avenir sur l'accueil de nos enfants au sein d'une structure éducative adaptée et permettant l'épanouissement réel des enfants. A l'aube de la construction sur Louannec d'une école maternelle toute neuve, cette question taraude les élus du conseil municipal et plus principalement les membres des commissions urbanisme et affaires scolaires en charge du dossier, qui s'interrogent sur la polyvalence de certains locaux et de leurs aménagements ?

Ecole Maternelle

Le changement d'affectation de la classe préfabriquée pour l'école élémentaire, nous a amené à reconsidérer la fonction de la classe mobile. Celle-ci initialement prévue pour des dortoirs afin de « décongestionner » les autres classes et dortoirs, a été modifiée avec la mise en place de fenêtres pour plus de clarté, afin d'en faire une classe à part entière pour la rentrée de septembre.

Les effectifs prévisionnels de l'école maternelle à la rentrée prochaine, connus à la fin-mai, sont les suivants :

ECOLE	Année	Section	Nombre
Ecole Maternelle	2007	TPS	4 ^(*)
	2006	PS	24
	2005	MS	38
	2004	GS	28
	TOTAL		94

(*) + 3 nés en Octobre-Novembre

Lors du vote du budget communal en mars dernier, des lignes de crédits ont été allouées aux deux écoles maternelle et élémentaire, aussi bien pour l'investissement que pour le fonctionnement.

Pour l'école maternelle, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des dépenses prévues au budget communal 2009 (hors personnels affectés : ATSEM, ménage, entretien, ...)

Ecole Élémentaire

ECOLE MATERNELLE	
Description	Montant
Investissements	
Remplacement de revêtement(s) de sol	4 000 €
Aménagement complémentaire Algeco (fenêtres, sanitaire)	4 000 €
Matériel (mobilier, aménagement, ...)	4 000 €
Fonctionnement	
Fourniture & Entretien (peinture, sable, ...)	1 600 €
Crédits d'enseignement (43,20 €/enfant, base 100 enfants)	4 320 €
Crédits Transport & Festivités (Noël, ...)	1 210 €
TOTAL	19 130 €

L'éducation nationale a accordé pour l'année scolaire 2009-2010, un poste d'enseignant supplémentaire à l'école élémentaire. La mise en place de ce nouveau poste entraîne la création d'une 7ème classe, et de ce fait la modification des espaces via une redistribution des locaux entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Le bâtiment préfabriqué, initialement dédié à l'école maternelle et faisant face à l'école élémentaire, est donc réaffecté à celle-ci dès la rentrée de septembre. Ce changement entraîne un certain bouleversement dans l'organisation de l'école maternelle et dans les habitudes de chacun, enseignants et parents, je fais confiance aux enseignants pour trouver l'organisation la plus efficace malgré ces changements, et permettre ainsi aux enfants de maternelle d'avoir un accueil de qualité.

Pour ce qui est de l'école élémentaire, le bâtiment préfabriqué retrouve une affectation antérieure et l'accès presque direct sur la cour d'élémentaire devrait permettre aux enfants occupant cette classe de ne pas se sentir esseulés.

Les effectifs prévisionnels de l'école élémentaire à la rentrée prochaine, connus à la fin-mai, sont les suivants :

ECOLE	Année	Section	Nombre
Ecole Elémentaire	2003	CP	36
	2002	CE1	32
	2001	CE2	31
	2000	CM1	38
	1999	CM2	38
	TOTAL		

Pour l'école élémentaire, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des dépenses prévues au budget communal 2009 (hors personnels affectés : ménage, entretien, ...)

ECOLE ELEMANTAIRE	
Description	Montant
Investissements	
Matériel pour 7ème classe (mobilier, aménagement, ...)	5 000 €
Fonctionnement	
Fourniture & Entretien (peinture, ...)	1 000 €
Crédits d'enseignement (43,20 €/enfant, base 175 enfants)	7 560 €
Piscine (Entrées + Transport)	7 000 €
Crédits Transport & Festivités (Noël, ...)	1 550 €
TOTAL	22 110 €

Restaurant Scolaire – Garderie Périscolaire

La commune a mis en place dernièrement, en collaboration avec le corps enseignant, le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Le PAI est mis en place pour les activités scolaires (école) et périscolaires (garderie, restaurant scolaire) et n'est valable que pour une année scolaire (de septembre à juin) et doit donc être renouvelé tous les ans. Le PAI décrit les règles à suivre lors de situation à risque et doit couvrir tous les problèmes liés à la santé des enfants pendant leur présence à l'école et aux activités périscolaires.

La règle veut qu'aucun médicament ne puisse être administré à un enfant en dehors d'un PAI, aussi bien sur le temps scolaire que sur le temps périscolaire. Il est donc interdit d'apporter des médicaments à l'école, au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire en dehors d'un PAI dûment signé.

Le calcul du quotient familial par les services de la mairie peut permettre à beaucoup de familles de bénéficier des tarifs réduits aussi bien au restaurant scolaire, qu'à la garderie périscolaire. Un trop faible nombre de bénéficiaires nous amène à penser que l'information n'est pas bien diffusée. Une refonte du système de calcul du quotient familial est également à l'étude pour la rentrée de septembre, et c'est pour cela que j'encourage dès à présent les familles qui pensent être concernées à venir en Mairie présenter leur feuille d'imposition.

Gervais EGAULT

Inscription(s) pour l'année scolaire 2009-2010 des enfants nés au plus tard le 30.08.2007

Les familles souhaitant mettre leurs enfants à l'école maternelle de Louannec pour l'année scolaire 2009-2010, aussi bien pour la rentrée de septembre 2009 que pour une rentrée échelonnée dans le courant de l'année scolaire, doivent rapidement prendre contact avec la directrice au 02.96.91.25.47 puis venir en Mairie remplir la fiche d'inscription.



Kermesse



Algeco

Tourisme, Camping Municipal



*Adjoint au tourisme et
à la communication*

• Camping Ernest RENAN

Dès la fermeture du camping vers la fin septembre, la commission camping (8 élus + le régisseur du camping + l'ingénieur de la commune) s'est réunie pour commenter les résultats provisoires (fréquentation, recettes, etc...). Elle a élaboré la liste des travaux à réaliser pour la saison prochaine et a projeté des investissements qui se feront ou non suivant les résultats définitifs d'exploitation. Courant mars et avant le vote du budget annexe du camping, les investissements sont présentés à la commission des finances qui valide ou non ces dépenses. Le conseil municipal vote ces investissements lors du budget fin mars. Au début de l'année il faut également s'occuper du recrutement des saisonniers. Cette année, le nombre de postes étaient de 23 uniquement pour le camping, 65 demandes sont parvenues dans les délais, 15 n'étant pas domiciliés à LOUANNEC ont été éliminés d'office, 5 ont été choisis par les services techniques, le choix n'est pas toujours facile, mais pour des postes précis et responsables comme l'accueil, il faut des gens motivés et qui ont déjà fait leurs preuves

les années précédentes. Cette année, les services techniques ont commencé très tôt la taille des haies de chaque parcelle, grâce au mini tracteur et à la barre de coupe achetée l'année dernière. Pour rappel, il faut savoir que les haies du camping représente 3 kms en linéaire et qu'avant la modernisation du matériel, il fallait cinq fois plus de temps aux employés municipaux pour les tailler. L'investissement principal a été la rénovation complète de la salle d'accueil : changement de la banque d'accueil en forme de vague permettant d'accueillir les handicapés, habillage du comptoir épicerie dans le même style, habillage et isolation du plafond, remplacement de l'éclairage avec des spots dirigés et peinture de l'ensemble dans des tons modernes. Pour finir, l'ancienne épicerie qui se trouve à côté de la cuisine et de la laverie a été transformée en salle d'animation et de télévision. Merci à nos employés communaux qui ont effectué la majorité des travaux en régie et avec beaucoup de professionnalisme. Espérons que tous ces travaux attirent les touristes et que le beau temps soit de la partie cet été.



Vue sur le camping



Nouvel accueil

• Ecole de voile municipale

Le centre nautique de la commune sera ouvert du 6/07/09 au 28/08/09 .L'école de voile a obtenu une nouvelle fois le label fédération française de voile ; ce label est attribué selon plusieurs critères de qualité. L'encadrement sera assuré par un responsable technique qualifié (BE voile premier degré) et deux moniteurs fédéraux. Les enfants de Louannec bénéficiant d'un tarif privilégié, peuvent apprendre les bases de la voile sur un plan d'eau en toute sécurité, deux atouts pour eux, alors n'hésitez pas à les inscrire à l'accueil du camping cet été pré-inscription à partir de la mi-juin (supports proposés : optimist, mini-catamaran, planche à voile). A noter que la dernière semaine d'ouverture, bénéficiera d'une réduction de 20% pour tous.

• Tarifs école de voile

ECOLE DE VOILE		A	B	C	D	B	E
Tarif normal (habitants Louannec)			A - 10%	A + 25%	C - 10%	A - 10%	A - 15%
INITIATION VOILE opti - cata - planche à voile	2 demi-journées maxi - la demi-journée :	19,15	17,23	23,94	21,54	17,23	16,28
OPTIMIST	stage 5 demi-journées	58,70	52,83	73,38	66,04	52,83	49,90
	stage 3 demi-journées	38,00	34,20	47,50	42,75	34,20	32,30
CATAMARAN	stage 5 demi-journées	82,00	73,80	102,50	92,25	73,80	69,70
	stage 3 demi-journées	54,10	48,69	67,63	60,87	48,69	45,99
PLANCHE A VOILE	stage 5 demi-journées	73,25	65,93	91,56	82,41	65,93	62,26
	stage 3 demi-journées	48,30	43,47	60,38	54,34	43,47	41,06
Famille (>=2 enfants)	- 10% par enfant par rapport au tarif normal						
Extérieurs à Louannec	+ 20% par enfant par rapport au tarif normal						
Famille Ext. (>=2 enfants)	- 10% par enfant par rapport au tarif extérieur						
Groupe < 10	- 10% par enfant à partir du tarif normal						
Groupe >= 10	- 15% par enfant à partir du tarif normal						
Réduction pour dernière semaine août	- 20% sur tous les stages						
Test de natation (Tarif par stagiaire)	Moins de 20	2,05					
	Plus de 20	1,55					
Licence FFV passeport voile obligatoire		9,90					
Location de matériel à la 1/2 journée (3h)	Planche à voile	17,75		Kayak de mer bi-places	21,55		
	Catamaran	29,65		Bateau sécurité (assos voile*)	49,85		
*Hors semaine JUILLET-AOÛT	Optimist	11,10		Dépôt de garantie	200,00		
Location week-end	Kayak de mer bi-place	42,65					

Jacques MAZÉAS



La nouvelle station d'épuration



Adjoint à la Sécurité

• La serre de séchage solaire, un outil performant, une réussite.

Nous avons déjà développé dans ces pages les principes de fonctionnement de la STEP, n'y revenons donc pas. Une interrogation subsistait cependant, dans la mesure où nous n'en avons pas encore l'expérience, c'était l'efficacité de la serre de séchage. Bien évidemment nous-mêmes, nous y croyions, mais nombreux étaient ceux qui en doutaient. Eh bien, aujourd'hui le doute est levé, les résultats sont plus que probants.

La serre consiste en un bâtiment de 550 m²



entièrement clos et couvert de verre « sécurit ». A l'intérieur arrivent les boues préalablement centrifugées à environ 30% de siccité. A ce stade, leur aspect équivaut à celui d'une terre

humide. Ces boues sont réparties sur l'ensemble de la surface par un robot qui se charge aussi de les « malaxer », pendant que des ventilateurs brassent l'air ambiant pour une bonne dispersion de l'humidité et des gaz. Trois extracteurs se chargent d'évacuer cet air chargé en humidité et en gaz en le faisant passer dans autant de tours dites de désodorisation. Ces tours sont remplies d'écorces humidifiées, qui servent de support à des bactéries prélevées à même le bassin d'aération. Ces bactéries ont pour fonction de piéger les gaz qui se dissolvent dans l'eau retenue par les écorces (elles en raffolent !!!), assurant ainsi une désodorisation naturelle, sans aucun apport de produit chimique.

Et que sont devenues nos boues ?

Au bout de sept mois, dont trois d'hiver, nous avons procédé à une première évacuation d'un produit sec (65 à 70% de siccité), ne dégageant pratiquement pas d'odeur puisque n'ayant pas subi de fermentation, un produit dit hygiénisé, n'ayant plus grand chose à voir avec les anciennes boues plus ou moins nauséabondes et encore chargées en principes nocifs. Quant au volume, il a suffi de quatre remorques agricoles (45m³), une demi-journée de travail, au lieu du rodéo mensuel de huit à dix tonnes à lisier, soit deux jours de transport, le gain, tant en quantité qu'en qualité et en temps, est

largement à la hauteur de nos espérances.

Nos boues, analysées régulièrement par les services compétents, se sont toujours révélées de bonne qualité, c'est à dire avec des taux de produits nocifs très inférieurs aux normes acceptées. Les dernières analyses accusent en PCB un taux de 0,14%, pour 0,80 acceptés, et en métaux lourds (Cr + Cu + Ni + Zn) 1 138 mg/kg pour 4 000 acceptés. L'analyse de leur valeur agronomique révèle qu'elles sont peu chargées en éléments essentiels soit : Nitrate 2,41% - Phosphore 0,52% - Potasse 0,004 % - Calcium 0,36 %, avec environ 75% de matière organique

Au final on peut dire que Louannec possède, avec sa serre de séchage, un outil performant, au fonctionnement écologique, un outil d'avant garde, unique dans le département, mais qui devrait faire des émules.

François LE BOZEC

• Les travaux 2008/2009

Les gros travaux :

Ces chantiers, du fait de leur importance, sont confiés à des entreprises. après appel à concurrence, soit pour ces derniers mois :

La mise en place d'une structure « Algéco » à l'école maternelle avec adjonction d'un équipement sanitaire.

- La création d'un nouveau parking de 36 places près de la salle des fêtes (aujourd'hui en cours de réalisation). Ce parking sera accessible par la place du Foyer, l'évacuation se faisant obligatoirement par le bas.
- La réalisation d'une tranche de 4 caveaux de 3 places et de 6 cases de colombarium au cimetière du Tossen. Un « jardin du souvenir » est à l'étude pour une mise en œuvre à l'automne.
- Le remplacement de la chaudière à fuel du stade (ancienne chaudière de l'école), par une chaudière à gaz.
- Le remplacement des 9 portes extérieures de l'école maternelle par des huisseries en alu à double vitrage et rupture de pont thermique.

Les travaux dits en régie (exécutés par nos propres services)

S'il n'est pas possible de tout citer - nos employés s'y attèlent tous les jours avec le savoir faire qu'on leur connaît - citons parmi les plus marquants :

- Création des espaces verts de Penker et mise en place d'une gestion différenciée de ces surfaces, plus écologique et plus économique, vers le non-phytosanitaire, évolution nécessaire qui nous demandera à tous, un grand changement dans nos mentalités.
- Engazonnement de la nouvelle station d'épuration.
- Reprise du pont et de l'escalier du chemin du littoral à Truzugal.
- Mise en place d'un support vélo à la mairie et de portiques à Pen an Hent Nevez et au parking du cimetière.
- Réhabilitation du sous-sol de la Mairie pour la création de deux bureaux.

- Reprise d'un sanitaire à l'école maternelle.
- Remblaiement de chemins de randonnée en relation avec les terrassements en cours sur la commune (MAPAD, voirie et réseaux.....)
- Construction et mise en place de 2 abris-bus.
- Nombreux travaux de peinture : salle des sports, mairie, écoles, stade.
- Au camping : réhabilitation totale de l'espace accueil et création d'une salle d'animation.
- Enfin, à cette liste non exhaustive, n'oublions pas d'ajouter la prise en main par nos agents, de la nouvelle station d'épuration, avec ses nouvelles techniques et les difficultés inhérentes au démarrage d'un tel outil...et pardon pour ce qui a été omis.

François LE BOZEC



Poste de refoulement de Nantouar

Travaux de réseau à Kerespertz



Compte-rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 14 Novembre 2008

■ Rapport d'activités de LTA

Monsieur Jean-Yves MENO, Vice-Président de LTA, présente le rapport d'activités de LTA

■ Tarifs 2009

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal des tarifs proposés par la commission des finances (tableau en annexe).

Le conseil municipal adopte les tarifs proposés.

■ Prime de fin d'année des employés communaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prime de fin d'année des employés communaux est revalorisée chaque année et propose de l'augmenter de 5 %, elle était précédemment de 601.96 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la prime 2008 d'un montant de 632,05 € versée au prorata du temps de travail selon les modalités fixées précédemment.

■ demande d'autorisation de revente d'un terrain par un propriétaire Payant acquis dans un lotissement communal

Le maire propose d'adresser un courrier au notaire et copie aux intéressés de la délibération demandant la rétrocession du terrain au prix acquis en 1997 auquel seront ajoutés les frais.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

■ Lotissement de Kerespertz 2

AT Ouest en la personne de Mr ATTAGNANT présente 2 propositions de lotissement de Kerespertz 2. Mr Attagnant présente l'historique du projet, les points forts du projet et l'étude d'aménagement de la zone.

Un certain nombre de remarques sont faites par le conseil municipal à prendre en compte pour le projet définitif.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces propositions.

■ Parking près du Foyer

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du dossier présenté par AT Ouest pour le parking communal, ces travaux devant être dévolus par procédure adaptée.

Le prix est de 73 698 E HT + SDE : 14 100E (auquel on retranchera la participation de la commune).

Le Conseil Municipal décide d'attendre la fin de l'année pour envisager la dépense de configuration du terrain. En attendant, AT Ouest montera le dossier d'appel d'offre.

Pour ce qui concerne l'éclairage public : le **Conseil Municipal vote à l'unanimité** la dépense des travaux de SDE soit la somme de 14 100 € avec participation de la commune de 8640 €.

■ Construction de logements sociaux

Mme Bouvier présente 3 projets de logements sociaux situés dans la zone sud de Kerespertz présentés par BSB, Côtes d'Armor Habitat et Armor Habitat.

Le Conseil Municipal préfère le projet de maisons individuelles de Côtes d'Armor Habitat qui se distribuera comme suit : 6 T3 pour personnes âgées dont deux « spécifiques pour handicapés, 3 T3 pour jeunes ménages, 6 T4 pour familles avec enfants.

Mme Bouvier demandera deux avant-projets sommaires différents (conception contemporaine et conception traditionnelle) avant de finaliser le projet.

Pour : 20 voix

Abstentions : 3 voix (D.Viard, P. Bénis, N. Verdier)

Le Conseil Municipal adopte le projet.

■ Station d'Épuration : convention avec Trélévern

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé de passer une convention entre Trélévern et Louannec pour définir les modalités de paiement de la commune de Trélévern

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité sur cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

■ Maison à 15 € par jour

Un représentant de TRECOCAT est autorisé à présenter le projet de maison à 15 € après que Mme Bouvier ait introduit le sujet.

Le Conseil Municipal trouve l'idée intéressante mais attend de voir quelles seront les subventions des collectivités locales et si un engagement à si long terme des propriétaires est compatible avec l'emploi d'aujourd'hui.

■ Décisions Modificatives

Monsieur le Maire expose les différentes décisions modificatives nécessaires à la clôture des comptes 2008. **Adopté à l'unanimité.**

■ Questions Diverses

• Courrier ERDF pour montant de la redevance 2008 : 713,64 €.

- Poteau à déplacer route de Nantouar car il se trouvera au milieu de la future route : le SDE a adressé un devis d'environ 3000 €.

- Délibération pour indemnités de conseil et de confection des budgets : 654.71 € pour le budget principal et 128.74 € nets pour la Caisse des Ecoles. **Adopté à l'unanimité.**

■ **Tour de Table**

- Mr JP Morvan évoque le problème de la taxe ordures ménagères au camping. En effet il a constaté une disparité dans les tarifs forfaitaires appliqués par LTA pour la collecte des ordures ménagères dans les campings. Il demande que ces forfaits soient calculés uniquement au prorata du nombre d'emplacements et du nombre de jours d'ouverture soit 0,54 € par emplacement et par semaine.

Adopté à l'unanimité.

- Mr Gervais Egault évoque la grève des person-

nels enseignants de jeudi prochain et émet l'idée de diffuser un mot demandant aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants car la mairie ne peut assurer la garderie de l'ensemble des enfants dans de bonnes conditions.

Adopté à l'unanimité.

- Courrier de Mr Mestre qui demande l'autorisation de placer un portillon au fond de son jardin donnant sur la rue de Nividic.

Adopté à l'unanimité.

- Courrier de Mr Fayer qui possède un club canin de sauvetage en mer. Il demande l'autorisation d'entraîner les chiens du club le dimanche en hiver dans le Len.

Adopté à l'unanimité.

- Pétition pour la défense des bureaux de poste et manifestation le samedi 22 novembre à 14H30, parking de la poste à Lannion.

Soutien unanime.

Conseil du 17 Décembre 2008

■ **Modification du PLU : rapport du commissaire enquêteur**

Monsieur le Maire rappelle l'enquête publique concernant la modification du PLU qui s'est déroulée du 13 octobre au 14 novembre 2008, dont le commissaire-enquêteur était Mr Bernard COHAN. Cette modification porte sur les articles UA11, UC11, UD11, NA11 et NAr11 et concerne la pente des toitures et les matériaux employés pour la couverture des constructions.

Le projet de modification des articles UA11, UC11, UD11, NA11 et NAr11 du règlement du Plan d'occupation de Sols n'a pas suscité de remarques particulières, tant du public concerné par cette enquête publique que par les administrations ou services intéressés par ce dossier de modification, aucune remarque n'a été transmise au commissaire enquêteur.

Les conclusions du commissaire-enquêteur sont : « J'émet un avis favorable au projet de modification des articles UA11, UC11, UD11, NA11 et NAR11 du règlement du PLU de Louannec actuellement en vigueur, sans aucune réserve »

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la conclusion du commissaire enquêteur pour la modification du PLU.

■ **Convention pour la concession de 2 places de stationnement**

Suite à la demande de permis de construire de l'association diocésaine, pour un projet d'aménagement d'une ancienne école en maison paroissiale rue St Yves, monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal de la convention pour la concession de deux places de stationnement sur le domaine public dont une place réservée aux personnes handicapées, sis au 3 rue Saint Yves (le long du mur) à l'association diocésaine.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer ladite convention.

■ **Lotissement de Kerespertz : Dossier d'étude du sol**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil

Municipal de l'étude de sol effectuée par AT Ouest pour le lotissement de Kerespertz.

Cette étude portait sur l'aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales, et donc la possibilité d'inclure dans les parcelles des points de rétention d'eau (puisard), pour diminuer la taille du bassin de rétention d'eau global au lotissement. Elle a été réalisée au moyen de sondage (11 au total) afin d'observer la nature du sous sol en place et de déterminer la capacité de ce dernier à infiltrer les eaux pluviales.

En conclusion du rapport, les sols sont aptes à infiltrer les eaux pluviales provenant des surfaces imperméabilisés du projet.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

■ **Eclairage public à Nantouar : SDE**

Monsieur le Maire donne connaissance de la proposition du Syndicat Départemental d'Electricité pour la mise en place de l'éclairage public sur Nantouar et fait part des remarques des riverains de Nantouar (les riverains ne sont pas forcément favorables) quant à l'utilité de cet Eclairage Public.

Montant du projet présenté par le SDE : 84 000€ (participation commune de 50 400€)

Pose d'un fourreau possible (attente devis du SDE)

Le Conseil Municipal reçoit ce jour pour information et est en attente de données complémentaires avant de prendre une délibération (affaire à suivre lors d'un prochain conseil municipal)

■ **Ecole maternelle : Proposition de Bati-Consult**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition présentée par Bati Consult pour la mission d'assistance Maitrise d'Ouvrage pour l'école maternelle pour un montant total de 46 464,60 € TTC (38 850 € HT)

L'assistance à Maitrise d'Ouvrage vient en supplément du travail de l'architecte et permet un contrôle

de l'ensemble du projet tout en préservant les intérêts de la commune, mais ne remet pas en cause la part de l'architecte (env. 11%) mais vient en complément.

Le Conseil Municipal est informé de la proposition de Bâti-Consult, mais vu le montant demandé propose que le marché soit soumis à concurrence, et reporte donc la décision à un prochain conseil municipal.

■ Questions Diverses

Le Maire transmet au conseil municipal les chiffres INSEE du Recensement de la commune de Louannec au 1er janvier 2009. 2794 habitants + 120 comptabilisé en double (étudiant) à part soit un total de 2914 habitants.

1. Station d'épuration

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un devis CEGELEC pour fourniture et pose d'une désodorisation du poste de relèvement et du canal de dégrillage de la Station d'Épuration, puis de la suppression de la turbine génératrice d'électricité sur le circuit d'évacuation des eaux claires.

	Montant HT	Montant TTC
<i>Plus value Fourniture & Pose désodorisation poste de relèvement</i>		
Génie civil	1 000,00€	
Electricité et Automatismes	1 300,00€	
Fourniture et pose d'un filtre charbon actif	14 310,00€	
Total Plus Value	16 610,00€	19 865,56€
<i>Moins Value Génératrice électrique</i>		
Portail et Clôture	1 000,00€	
Génératrice électrique	30 250,00€	
Total Moins Value	31 250,00€	37 375,00€
Total Avenant Moins Value	14 640,00€	17 509,44€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout de l'avenant.

2. Projet école maternelle

Pour le projet école maternelle, il est nécessaire de solliciter le Pays Trégor-Goëlo pour obtenir une sub-

vention au titre de la clause de revoyure du contrat état/région passant par le pays (maximum forfaitaire 100 000 €)

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la demande de subvention au titre de la clause de revoyure

Pour le projet école maternelle, une demande de subvention au Conseil général doit être adressée (environ 10 %, max 155 000 €) avant fin 2008, car en 2009 nouveau contrat de territoire, qui modifiera les conditions d'attributions et probablement les montants.

Le conseil municipal délibère pour solliciter la subvention avant la fin de l'année 2008, en espérant bénéficier des conditions 2008.

3. Camping & Ecole de Voile

L'adjoint en charge du camping présente l'ensemble des aménagements prévu pour la saison 2009.

Projet Travaux 2009 :

Aménagement accueil : devis aux environs de 12 000 €

Aménagement Corps mort sur chaîne (prolongation par 2 chaînes de la chaîne existante (50 m en haut + 40 m en bas)) : 3 200 € + transport.

Bordure bois : 2000 €

Rénovation des Mobil-homes de 2001 : budget de 1 500 € / mobil-home (total 7 500 €)

Modifications 2009 :

Modification d'emplacement tout confort (eau+électricité+assainissement) en zone mobil-home privé. Introduction de 8 nouveaux mobil-homes privés pour 2 100 € / mobil-home (total de 16 800 €) + droit d'entrée de 1 000 € / mobil home – montant de fréquentation d'un emplacement tout confort (moyenne de 800 €)

L'ensemble de ces dispositions seront entérinées lors du vote de budget pour le camping municipal.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec les PEP 22 de Perros-Guirec pour une utilisation du matériel de l'école de voile et le plan d'eau du Lenn.

Conseil du 6 Février 2009

■ Nouvelle Ecole Maternelle : proposition de Bati Consult

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de Bati-Consult de Rennes pour une mission d'AMO (Assistance Maîtrise d'Ouvrage) pour la construction de la nouvelle école maternelle d'un montant de 41 546,05 €.

Le conseil municipal opte pour confier à Bati Consult la mission d'Assistance Maîtrise d'Ouvrage.

Adopté : 13 voix pour, 5 abstentions (Nathalie Verdier (procuration), Danielle Viard, Pierre Vaissier, Gervais Egault, Olivier Sentieys), 5 contre (François Le Bozec, Jean-Marc Fabre, David Landais, Sonia Guyon, Agnès Melin).

■ Modification du tableau du personnel communal

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le nombre de rationnaires au restaurant scolaire avoisine quotidiennement 200 et de ce fait, il est nécessaire d'octroyer avec son accord 1h ½ supplémentaire par jour d'école à Mme Laurence LAPORTE pour aider les deux cuisinières.

Adopté à l'unanimité.

■ Révision des assurances : choix d'un assureur-conseil

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est obligatoire de réviser les contrats d'assurances de la commune tous les 3 ans en procédant à un appel d'offres, les marchés ayant été dévolus à Groupama le 01 Janvier 2007, l'appel d'offres doit avoir lieu en 2009 pour mise en application le 01

JANVIER 2010.

Pour ce faire, il est nécessaire de faire appel à un audit en assurances, Monsieur BEUCHER l'ayant déjà effectué en 2006, pour un coût HT de 2 200 € propose un contrat pour un montant de 1 900 € HT, compte tenu de sa connaissance du dossier.

Le montant des assurances de la commune au budget 2008 s'élevait à 12 170 € TTC.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer un contrat avec FB Conseil (Mr Beucher) en qualité d'audit et à faire procéder à un appel d'offres pour les marchés d'assurances de la commune de Louannec.

Adopté à l'unanimité.

■ **Raccordement EDF de Kerespertz : Proposition APS de ERDF**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du devis d'ERDF d'un montant de 21 456,27 € TTC pour le raccordement en électricité de Kerespertz 2 (mise en souterrain de la moyenne tension qui aurait surplombé ce lotissement). Le prix total des travaux s'élève à 42 000 €, la moitié étant prise en charge par EDF.

Le SDE devrait financer ces travaux à hauteur de 17 165,02€ TTC (40%), le reste étant à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

■ **Parking Communal : résultat appel d'offres**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du résultat d'appel d'offres et du choix de la commission.

Monsieur le Maire rappelle que l'estimation était de 78 150€ HT.

Il a reçu 7 réponses. Le marché est attribué à l'entreprise la moins disante qui doit réaliser immédiatement le chantier. Il s'agit de la SETAP pour 61 382€ HT.

Adopté à l'unanimité.

■ **Eclairage Public à Nantouar**

Monsieur le Maire rappelle que l'éclairage Public avait été prévu à Nantouar mais il semblerait que les riverains ne le souhaitent pas. Monsieur le Maire propose donc de ne pas mettre d'éclairage public à Nantouar.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le CM que nous avons reçu le devis pour les effacements de réseaux à Nantouar et propose d'inscrire ces travaux au budget 2009. Le montant restant à la charge de la commune est de 92 750€.

Adopté à l'unanimité.

■ **Lotissement de Kerespertz 2**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal du projet du lotissement de Kerespertz 2 établi par AT Ouest. Le plan de composition est présenté au CM (20 lots).

Le Maire demande s'il faut imposer ou recommander un réservoir d'eau pluviale enterré.

Le CM est invité à délibérer pour l'obligation : 2 pour

(Danielle Viard, Philippe Bénis (procuration), pas d'abstention. Le principe d'obligation est donc rejeté, une recommandation sera ajoutée en ce sens au cahier de recommandations du lotissement.

Monsieur le Maire invite le CM à se prononcer quant à la poursuite du projet de lotissement en l'état.

Le CM approuve à l'unanimité et lance donc la demande de permis de construire pour ce lotissement.

■ **Questions diverses**

- Projet de déplacement d'un calvaire Route de Kerlucun. Vote pour faire une demande de subvention, approuvé à l'unanimité.

- Vote pour désigner AT Ouest comme maître d'oeuvre du parking pour un montant de 6,523%HT du montant estimatif des travaux (soit 5 095€HT). **Approuvé à l'unanimité.**

- Investissements urgents à faire avant le vote du budget :

- **Voirie** : Il est proposé en 2009 de réaliser les travaux suivants en enrobés :

- Parking de la Mairie

- Route d'accès au cimetière et placette devant le portail

- Route d'accès de Cabatous à Kervegant (Kerallain)

- Voie d'entrée du lotissement de Croas Nevez

- Voirie du lotissement de St-Yves après les effacements de réseau.

Accord à l'unanimité pour lancer les appels d'offres de ces enrobés.

Il est rappelé que tous les ans le budget voirie avoisine les 75 000€.

- **Travaux au cimetière** :

Au cimetière seul reste 1 caveau à 3 places. Il faut donc programmer des travaux pour 6 cases de columbarium et 4 caveaux 3 places. L'entreprise retenue pour réaliser les travaux est PFG (Pompes Funèbres Générales) qui est l'entreprise la moins disante.

Adopté à l'unanimité pour lancer les travaux pour un montant de 10 700€.

Avant de réaliser les travaux d'enrobés dans la partie accès au cimetière, il est nécessaire de mettre en conformité les réseaux d'eaux pluviales (bâtiment technique et abri) et d'eaux usées (toilettes). On en profite pour ajouter un point d'eau dans la nouvelle tranche du cimetière pour limiter la distance à parcourir pour les personnes qui veulent arroser les plantes.

Devis de CEGELEC pour 5360,47€ TTC.

Adopté à l'unanimité.

- **Nantouar** : les riverains vont être invités à se raccorder au réseau d'eaux usées, ils ont 2 ans pour l'effectuer. La moitié de la taxe de raccordement leur sera demandée fin 2009, l'autre moitié l'année suivante. La facturation des eaux usées sera faite en Juillet 2010 pour une consommation 2009 à 2010.

• **Tempête dans le Sud-Ouest :**

Une délégation bénévole de deux fois une semaine de 14 pompiers des Côtes d'Armor s'est rendue sur place. Parmi cette délégation figurait un employé de la commune (J.P. JAGUIN).

Monsieur le Maire a donné son accord pour qu'il y aille sur le compte de la commune au nom de la solidarité nationale.

• **Collège des Sept-Iles (Perros-Guirec) :**

Le jeudi 17 octobre, le président du Conseil Général, Claudy Lebreton, a organisé une réunion cantonale où chaque maire du canton a présenté ses différents projets, en présence du conseiller général du canton, Mr Pierrick Perrin. Cette réunion a été suivie de 3 visites : le collège de Perros, l'entreprise Ouest-Pack à Perros et l'imprimerie Jack de Louannec.

La visite du collège des Sept-Iles a été édifiante, en particulier en ce qui concerne la présence d'amiante confinée dans les cloisons qu'il ne faut donc pas toucher, l'humidité dans les locaux avec des fenêtres bloquées, une ventilation inexistante, des toilettes vétustes, etc.... On se pose même la question de faire un établissement neuf plutôt qu'une rénovation de l'ancien.

Claudie Lebreton reconnaît que le constat est sérieux, et déclare que le Conseil Général donne la priorité à l'éducation, notamment aux collèges qui sont au nombre de 48 dans le département. Il faut bien sûr établir des sélections en fonction des effectifs, de la sécurité et de la vétusté. Le collège de Perros paraît répondre aux critères de choix définis. Et bien, on voit le résultat dans le projet de budget 2009 du Conseil Général du département :

62M€ pour 4 collèges : Plancoët (18M€), Châtelaudren (18M€), Broons (19M€), Plouër-sur-Rance (7M€). Priorité pour les prochaines années : Lamballe, Pléneuf-Val-André, Lannion (Charles Le Goffic) et Ploufragan.

Malgré un discours mettant l'accent sur l'effort très important fait par le Conseil Général sur les compétences prioritaires du département (dont font partie les collèges), le montant financier global reste inchangé par rapport à 2008.

Le collège de Perros-Guirec recevant une majorité d'enfants de Louannec, nous pouvons déplorer que le Conseil Général n'ait pas programmé les travaux urgents qu'il est nécessaire de réaliser, notamment ceux liés à la sécurité et au bien-être des élèves.

Une motion en ce sens sera rédigée et soumise pour approbation à un futur conseil municipal.

• **Camping :**

- Un devis d'Ouest Bureau pour le mobilier de l'accueil du camping : 4389€ HT

- Réparation de la vitrine de l'épicerie (800€ de vitre et 200€ de maçonnerie).

- Salle TV à l'arrière de l'accueil : 2 portes sont à changer. Devis de 2300€ de l'entreprise Allain.

- Clôture en bois : 2000€.

Investissement du camping : 9700€

Adopté à l'unanimité.

• **Ecoles :**

- Ecole élémentaire : confirmation d'une ouverture de classe à la rentrée 2009 même si cette annonce n'est pas encore complètement officielle. Avec pour conséquences :

- Suppression d'un demi préfabriqué à la maternelle pour l'attribuer à l'élémentaire.

- Modification de l'algéco pour ajouter 2 fenêtres côté sud. Ces travaux sont à faire en régie pendant les vacances de Février pour un montant de 1 500€.

- Pose de sanitaires à prévoir dans l'algéco, à inscrire au budget 2009.

- Equipement de la nouvelle classe d'école primaire, à prévoir également au budget 2009.

- Droit d'accueil : la commune a été dans l'incapacité de mettre en place le droit d'accueil en janvier le personnel communal étant en grève.

• **Mise en ligne des CR de CM corrigés et approuvés.**

Adopté : 18 voix pour, 3 abstentions (Jacques Mazéas, Nicole Michel, Nathalie Verdier (procuration) et 2 voix contre (Catherine Calvez et Jean-Pierre Morvan).

Conseil du 4 Mars 2009

■ **Préambule**

Monsieur le Maire propose au conseil de commencer par une question diverse du point n°2 de l'ordre du jour afin d'éviter aux personnes présentes dans la salle d'attendre trop longtemps. **Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition.**

• **Diwan**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'un courrier de l'association DIWAN de Louannec au sujet de l'augmentation des tarifs de cantine et garderie (décision du conseil du 14 novembre 2008) pour les enfants ne résidant pas à Louannec. L'association estime que cette augmentation représente un coût important pour la moitié des familles et que cela risque de porter un préjudice au développement de l'école.

Monsieur le Maire propose une suspension de séance

pour que les personnes présentes puissent s'exprimer.

Suspension de séance à 19 h. Reprise de la séance à 19h15

Le conseil n'ayant eu connaissance de ce courrier qu'en séance, Monsieur le Maire propose que le sujet soit débattu en commission finances le 11 mars 2009.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition.

■ **Subventions 2009**

(Voir tableau page suivante)

SUBVENTIONS 2009			2009
LOUANNEC			
Sports	S1	Foot-Ball "U.S.Perros-Louannec"	3868,10
	S2	Tennis de Table "TTLPL"	2928,60
	S3	Hand-Ball "Mel Zorn"	1241,20
	S4	Tennis Club de Louannec	2309,80
	S5	Gymnastique "Les Sternes"	1404,30
		Participation Haut Niveau & Subv. Exceptionnelle	1600,00
Total			13352,00
Loisirs Culturels	L1	C.A.L.	1500,00
	L2	Cyclo-Club Louannécain	177,40
	L3	Club de Yoga	48,70
	L4	Société de Chasse	161,40
	L5	La Gavotte	177,40
	L6	Baby Gym LOUANNEC	
	L7	Bad'Loisirs LOUANNEC	250,00
	N3	AIKIDO Louannec	22,60
Total			2337,50
Scolarité	E1	VOYAGES CULTURELS en Secondaire / élève	52,20
	E2	APPRENTISSAGE / apprenti	27,30
	E3	Ecole de Musique Intercommunale / élève	25,30
AUTRES			
	D1	Comice Agricole du Canton de Perros	542,00
	A45	Maison des Familles St-Brieuc	250,00
	D2	Mission locale / Fonds Local d'Aide Inert.Jeunes	200,00
	D3	Les Restaurants du Coeur	200,00
	D6	Banque Alimentaire des Côtes d'Armor	200,00
	D4	Ohé Promothée - Assist. Travailleurs Handicapés	152,50
	D5	Groupement de Défense Sanitaire	152,30
	D7	Association des Paralysés de France	94,60
	D8	Alcool-Assistance / La Croix d'Or - Lannion	41,50
	D9	Amicale Donneurs de Sang - Canton de Perros	41,50
	D10	Asso Fraternité St Vincent de Paul - accueil SDF	41,50
	D11	Asso Sports Loisirs Centre Helio-Marin Plérin	41,50
	D12	CIDF - Centre Information sur Droits des Femmes	41,50
	D13	CLIC Géront' Ouest-Trégor - Lannion	41,50
	D14	Club Trégorrois HandiSports	41,50
	D15	Croix Rouge Française - Perros	41,50
	D16	Domicile Action Trégor(ex. Aide aux Mères)	41,50
	D17	Filéa - lieu d'écoute des jeunes - Lannion	41,50
	D18	Ouest Côtes d'Armor Mobilité	41,50
	D19	Prévention Routière	41,50
	D20	Pupilles Enseignement Public Lannion/Paimpol	41,50
	D21	Solidarité Paysans 22	41,50
	D22	Vie Libre	41,50
	D23	A.C.Trégor / Agir ens. contre Chômage - Lannion	41,50
		Association Bleu Mer	41,50
	D24	ADAPEI 22	22,60
	D25	AFA22 - Familles d'Accueil pers. âgées&handicapées	22,60
	D26	AFM - Asso Française contre les Myopathies	22,60
	D27	A.I.R.22 - Asso Insuffisants Rénaux	22,60
	D28	APAJH - Adultes et Jeunes Handicapés	22,60
	D29	ASP Asso Soins Palliatifs Trégor	22,60
	D30	Asso Eaux et Rivières de Bretagne	22,60
	D31	Asso Leucémie-Espoir - Plédran	22,60
	D32	Asso Régionale Laryngectomisés et Mutilés Voix	22,60
	D33	Asso TY MA ZUD COZ - C.H. de Tréguier	22,60
	D34	AVH Asso Valentin Haüy "Bien des Aveugles"	22,60
	D35	Comité Défense Estuaire du Jaudy - Tréguier	22,60
	D36	Enfance Majuscule - Comité Alexis Danan	22,60
	D37	France A.D.O.T. - Don organes et tissus humains	22,60
	D38	Infirmeries Moteurs Cérébraux - Côtes d'Armor	22,60
	D39	La Pierre Le Bigault - Mucovicirose - Callac	22,60
D40	Ligue contre le Cancer - Côtes d'Armor	22,60	
D41	N.A.F.S.E.P. - Sclérosés en Plaques	22,60	
Total			2903,70

■ Questions diverses : suite

- Monsieur le Maire informe le conseil du courrier conjoint d'ERDF et du SDE précisant les nouvelles modalités d'instruction des dossiers d'urbanisation dans le cadre de la loi SRU. Ce courrier évoque la possibilité d'instaurer une participation voirie et réseaux (PVR) afin de répercuter aux bénéficiaires des autorisations d'urbanisme tout ou partie des frais engagés.
- Le Planétarium de Bretagne (Pleumeur-Bodou) demande à la commune d'éteindre l'éclairage public de 23 heures à minuit le 4 avril afin de minimiser l'impact de la pollution lumineuse pour observer des milliers d'étoiles et sensibiliser la population. Monsieur le Maire fait observer que ce soir là se déroule une soirée des anciens combattants au foyer et se demande si pour des raisons de sécurité, il est possible d'éteindre la lumière.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de Côtes d'Armor Habitat invitant le

conseil à délibérer sur la cession à l'euro symbolique de la partie de la parcelle de Kerespertz 2 concernée par l'opération de construction de 15 logements locatifs.

Cette délibération est nécessaire pour l'obtention des subventions liées à cette opération. Monsieur le maire propose au conseil de répondre favorablement à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

- Monsieur le Maire informe le conseil que l'agence de l'eau refuse de subventionner l'extension d'assainissement d'Ar Vouster.
- Monsieur le Maire propose au conseil d'étendre le droit de préemption (actuellement zone U) aux zones Na (Nar et Nas). **Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette proposition.**
- Monsieur le Maire informe le conseil de l'envoi d'un courrier au conseil général sur l'état désastreux du collège des 7 Iles de Perros-Guirec.

Recensement de la population

Notre commune a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2008. En juin-juillet 2008, les services de l'INSEE nous ont transmis le résultat des comptages effectués à l'issue de la collecte. Ces résultats ne constituaient que des éléments intermédiaires pour le calcul définitif des populations légales. Afin d'assurer l'égalité de traitement des communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu de la période 2004-2008, soit le 1er janvier 2006.

Ces nouvelles populations légales sont authentifiées à la fin de l'année 2008 par un décret. Au 1er janvier 2009, elles se substituent au recensement précédent de 1999 ou à celui d'un recensement complémentaire. Elles sont ensuite actualisées tous les ans.

Le recensement de la population permet par ailleurs d'établir des statistiques décrivant la population et le parc de logements. Ces informations nous parviendront au troisième trimestre 2009.

Voici les chiffres donnés :

- **Population municipale : 2794**
- **Population comptée à part : 120**
- **Population totale : 2914**

Qu'est-ce que la population comptée à part ?

Il s'agit de personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune : les mineurs en internat, les étudiants, les hospitalisés, les résidents en foyer, communautés religieuses, les militaires en caserne..., les personnes sans domicile fixe.

Christiane BOUVIER

Voyage des anciens 2009

Depuis bien longtemps les anciens de plus de 65 ans partent en voyage courant du mois de juin.

Cette année le car les transportait dans le Finistère pour une visite de la brasserie Coreff. Cette bière a été adoptée par de nombreux patrons de bar ayant une très forte sensibilité pour le Bretagne. La visite commentée de 1 heure a permis aux anciens Louannécains de goûter ce breuvage.

Un déjeuner à la brasserie « La Tavarn » et le groupe est reparti pour la visite du château de Trévarez qui se situe sur la commune de Saint Goazec. Les jardins de différentes inspirations sont implantés sur un domaine de 85 hectares. Un petit train en fait le tour, où rhododendrons, camélias,

hortensias, fuchsias offrent à nos pupilles leurs couleurs féériques. Dommage il pleuvait beaucoup...et le groupe a trouvé refuge au château où ils ont pu visiter une intéressante exposition.

Jean-Marc FABRE

(voir photo dans le 4 pages couleur)

Cirque à l'école maternelle



Cette année, le projet cirque de toute l'école maternelle a abouti à une représentation du travail devant les parents le jeudi 2 avril. En partenariat avec le Carré Magique, toutes les classes ont travaillé avec Leïla Menou qui leur a fait découvrir toutes les disciplines du cirque. Ce projet n'a pu se réaliser qu'avec l'aide financière de la municipalité et du CAEL. Merci aussi au club de tennis de table qui nous a laissé à disposition sa salle le soir de cette représentation. L'année prochaine, d'autres projets verront le jour.



L'école élémentaire

« porte ouverte » en photos

Mai-Juin, deux mois de l'année où toute l'école est en pleine effervescence. C'est le moment où les derniers projets voient leur aboutissement.

Les photos sont un moyen expressif pour évoquer la vie de l'école, espace où se concrétisent de nombreuses actions, évidemment non perçues de l'extérieur. Elles sont un peu la « porte ouverte » de l'école.



Avec leur maîtresse, Mme Daloz, les CE1/CE2 ont découvert la nouvelle station d'épuration. Ils s'y sont rendus à pied. Ludovic les a reçus et guidés tout le long de la visite.

Les élèves de la classe de Mme Oliéro s'est inscrite au dispositif « cirque à l'école ». Ils ont assisté à un spectacle sous chapiteau au Moulin du Duc. A leur tour, ils travaillent les portés, les sauts, les acrobaties périlleuses, le jonglage... Ils présenteront leur travail sur la scène du Carré Magique. Nous avons hâte de les voir.



La piste d'éducation routière de la prévention routière mise en oeuvre par les CRS 13 a été mise à disposition à Louannec pour des séances pratiques de découverte du code de la route et d'apprentissage de la maîtrise de son vélo.

Dans le cadre de l'opération « 8^{ème} nuit de la chouette » organisée par la LPO, Sophie, de la station LPO est intervenue dans les classes de CM1 et CM2. Les élèves ont travaillé en petits groupes. Ils ont analysé le régime alimentaire de l'effraie des clochers ou de la chouette hulotte, en examinant le contenu de leurs pelotes de réjection.



Tous les CM1 de Mme Malacarne et Mme Oliéro sont allés à la LPO de l'île Grande. Ils ont écouté Sophie. Elle nous a présenté les différents oiseaux marins qui nichent sur l'île Rouzic. Après un pique-nique sur la plage de Trestraou, les élèves ont embarqué sur une vedette et ont pu admirer la colonie de fous de bassan, les macareux, ...

CAEL

Depuis le mois de septembre 2008, le CAEL a redémarré ses manifestations. Comme chaque année le CAEL participe au financement de séances de piscine, de la classe de voile, du stage de kayak, de l'intervention du professeur de musique, de diverses sorties scolaires, achat de matériels, sorties au cinéma et au Carré Magique.

Le loto des marmots a eu lieu le 14 Novembre. La formule raccourcie est très appréciée des enfants, surtout lorsque les règles du loto sont modifiées pour faire gagner le carton qui n'a aucun numéro sorti du chapeau!

Avant Noël, la bourse aux jouets a été encore une fois très suivie et appréciée.

Le loto du champagne a ensuite donné un avant goût de fête.

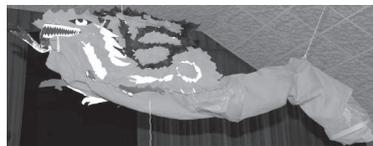
Vendredi 30 Janvier, nous étions plus de cent personnes



à assister au concert de Jean-Luc Roudaut. Les petits et les grands ont apprécié l'énergie et la gaité du spectacle. Les enfants en ont profité pour monter sur scène, pour chanter et danser avec les musiciens.

La soirée s'est terminée de manière conviviale autour d'une crêpe et d'un verre de cidre.

Cette année l'Asie était à l'honneur lors de la soirée déguisée du 7 Mars. Les déguisements étaient très beaux, notamment les kimonos de soie. La piñata en forme de dragon n'a pas résisté longtemps face aux assauts des enfants, qui se sont jetés sur les bonbons enfouis dans les entrailles du monstre!



L'année se termine par la tombola et la traditionnelle Kermesse des écoles le 7 Juin. Le CAEL s'associe au CAL pour organiser le vide grenier et la fête de la musique du 21 Juin.

La rentrée 2009 démarrera par le forum des associations et l'assemblée générale à la mi septembre, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Daniel Abgrall

FCPE : Les délégués de parents vous informent...

Parler aux enfants des jeux dangereux

Le jeu du foulard, de la tomate, "t'es pas cap", le rève bleu... Tous ces jeux banalisés par les enfants et adolescents et pratiqués dans le plus grand secret, parfois même de la cour de récréation, sont pourtant très dangereux. Ils visent, par divers moyens, à couper la respiration le plus longtemps possible : s'arrêter de respirer, étouffement par strangulation (foulard, lacet, cordelette, ou main d'un copain), pression sur le sternum.

Ces jeux consistent en un étranglement volontaire, réalisé seul ou à plusieurs, dont l'objectif est de vivre une expérience, de connaître des sensations nouvelles (hallucinations), et surtout de ne pas décevoir ses camarades («t'es pas cap»). Les enfants pensent ce jeu sans danger. Néanmoins les conséquences de ces privations d'oxygène de quelques minutes peuvent être importantes (perte de connaissance, de mémoire, paralysie et autres séquelles graves) voire être fatales.

Ces jeux à risque ne sont pas nouveaux et sévissent à tout âge; ils peuvent même démarrer dès la maternelle. Ils touchent les enfants de toutes catégories sociales. Les signes qui doivent alerter sont : marques sur le cou ou le thorax, rougeurs du visage, manque de concentration, vertiges, maux de tête, peur de l'école. Alors pour arrêter ces jeux secrets et dangereux, soyons vigilants et parlons en à nos enfants en toute simplicité. Parlez-en aux enseignants ou représentants des parents d'élève.

Pour en savoir plus : www.jeudufoulard.com, www.doctissimo.fr (jeu du foulard), ou encore www.sosbenjamin.org/

Le Projet d'Accueil Individualisé

En milieu scolaire et périscolaire, la prise en charge d'enfants présentant un problème de santé chronique (asthme, diabète, épilepsie, mucoviscidose, allergie alimentaire...) est possible via le Projet d'Accueil Individualisé. Le P.A.I. est une démarche qui doit être initiée par les parents, en concertation et sur recommandation/proposition du médecin de l'enfant. C'est donc une convention écrite établie à la demande des parents, rédigée par le médecin scolaire (que les parents doivent consulter), sous la responsabilité de la directrice de l'école et qui implique aussi la mairie (pour la cantine et la garderie). Il précise les aménagements liés aux besoins thérapeutiques des enfants concernés et le protocole d'intervention en cas d'urgence. Il est à réactualiser tous les ans en début d'année scolaire. Sans P.A.I., pas de médicaments sur le temps scolaire ou périscolaire, et risque d'une mauvaise prise en charge du problème!!!

L'établissement du P.A.I. peut prendre du temps, et il est conseillé aux familles de s'en préoccuper suffisamment tôt pour permettre son application dès la rentrée de septembre. Pour plus de précisions, ne pas hésiter à contacter la mairie, les directions d'école ou les représentants de parents d'élèves.

FCPE Louannec

Centre de loisirs et activités sportives pour les enfants

DU 6 JUILLET AU 21 AOUT.

INFORMATIONS GENERALES

INSCRIPTIONS : en mairie jusqu'au 03 JUILLET.

Au centre directement sur la période d'ouverture.

Les places étant limitées, il est conseillé de s'y prendre le plus tôt possible.

ACCUEIL : De 7 h 45 à 18h

GARDERIE : de 7h45 à 9h30 et de 17h à 18h

TARIFS :

Pour les enfants hors communes CIDS, section centre de loisirs : + 20 % au total.

Enfants des communes du CIDS	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
1/2 journée (matin ou après midi)	8,50€	15,00€	22,00€
Journée	13,50€	23,00€	31,50€
Forfait semaine	62,50€	105,00€	147,50€

Les bons vacances (CAF et MSA) sont acceptés (pour la CAF, il faut que l'enfant vienne sur 4 jours minimum, à la journée ou à la demie journée).

LES PROGRAMMES :

ils ne sont pas « figés ». Ils peuvent changer suivant les envies des principaux intéressés : LES ENFANTS!!!

Côté pratique :

POUR LES ENFANTS FAISANT LA SIESTE : APPORTER LEUR COUVERTURE

POUR TOUS : mettre des chaussures de sport dans un sac car elles sont indispensables pour préserver le sol du gymnase de Louannec.

Les minicamps :

Trois minicamps auront lieu cet été. (deux ou trois nuits en camping).

Si vous êtes intéressé : ALINE SIMON au 06.73.39.22.16

Ou sur le site internet de louannec, rubrique : vie sociale.

Le centre sera également ouvert aux petites vacances (sauf Noël).

CAP SPORT ET CAP MOMES :

Du sportif et du culturel : des stages de découvertes durant l'année scolaire et les petites vacances.

• LE MERCREDI MATIN :

Cap mômes s'adresse aux enfants de moyenne et grande section.

Cette année, 4 activités étaient proposées en initiation : judo, éveil gymnique, jeux de ballons et mini tennis.

La séance dure une heure chaque mercredi matin.

Pour les enfants du primaire, c'est le CAP SPORT

Les inscriptions pour le cap sport, année scolaire démarrent au forum des associations de Louannec qui aura lieu le premier samedi de septembre, au foyer. Le programme des activités proposées sera donné à tous les enfants de l'école de LOUANNEC mais sera aussi disponible en mairie.

• LES PETITES VACANCES SCOLAIRES :

Des stages d'une heure environ sont proposés durant 5 jours pour les petits comme pour les grands. Le culturel s'associe au sportif puisqu'on peut enchaîner une activité sportive avec une activité manuelle comme la peinture.

Renseignements : Aline SIMON : 02.96.23.20.63



jeux de société au centre de loisirs



Pyramide durant l'activité ACROSPORT, cap sport printemps

Comité d'Animation de Louannec



Théâtre

Les Louannigous se sont produits les 13, 14, 21 et 22 mars pour un public complètement acquis à cette troupe communale.

Une soirée spectacle pleine de rires.

La pièce bretonne a entamé le spectacle « Ar tonton a zo maro », farce paysanne, adaptée de Nest Ar David, suivie de « Ciel, ma femme » de Pierre Sauvill. Après l'entracte ce fut la pièce de Laurent Ruquier « Si c'était à refaire ».

Le public a répondu présent aux quatre représentations.



« Ar tonton a zo maro » de Nest Ar David



« Ciel, ma femme » de Pierre Sauvill



« Si c'était à refaire » de Laurent Ruquier

Vide-grenier

Le 19 avril dernier, le camping a ouvert ses portes au huitième vide-grenier.

Les voitures attendaient l'ouverture des barrières dès 5h45 le matin, afin de choisir les meilleurs emplacements. Les bricoles sortaient des greniers, pour être exposées et vendues.

117 exposants ont déplié leur étal sur une longueur de 676 mètres.

Cette année, les conditions climatiques ont favorisé l'affluence des visiteurs et acheteurs.

Le «Défi Louannécain»

Le septième du nom a eu lieu le 17 mai. Il comportait trois épreuves par équipe de deux.

La première épreuve, la course à pied qui débutait de la salle de sport pour un parcours de 5,5km ou 8km.



Les participants au départ

Elle était suivie d'une traversée Port l'Epine-Nantouar en kayaks, prêtés par le Conseil Général. Cette épreuve fut très éprouvante à cause du vent.

Sur le parking de Nantouar, les VTT attendaient leurs concurrents pour la dernière épreuve.

Retour et arrivée à la salle de sport en VTT, chacun s'est vu récompensé d'une collation symbolique bien méritée.

Animation d'été

Le CAL finance deux karaokés qui auront lieu les vendredi 24 juillet et 7 août dans la salle de jeux du camping municipal.

Christian GOIFFON

Union Nationale Des Combattants

U.N.C. LOUANNEC- KERMARIA SULARD-TRELEVERN



MEMOIRE – RESPECT – HONNEUR

Ces trois mots résument la raison d'être de notre association, qui a le devoir de témoigner.

Au cours de ce dernier semestre, deux éléments majeurs ont marqué la vie et l'action de notre section d'anciens combattants: la célébration le 11 Novembre du 90ème anniversaire de l'armistice de 1918 d'une part et, plus près de nous, d'autre part, le décès de Monsieur François Léon, Combattant des Forces Françaises Libres qui, de Juin 40 à Mai 45, a mis sa vie au service de la France pour chasser l'occupant de notre territoire.

La célébration du 11 Novembre 2008 à Louanec marquera dans nos mémoires. La participation importante des enfants de l'école communale accompagnés par la directrice, madame Malacarne, a donné une dimension supplémentaire à la cérémonie. Que d'émotion lors de la lecture par l'un des élèves de la lettre d'un poilu à sa famille, texte que chaque élève avait apporté! Le chant de la Marseillaise, repris en cœur par les enfants, nous a fait revivre des souvenirs de jeunesse!

Voilà qui répondait au devoir de mémoire, voilà qui marquait le respect de toutes les générations et l'honneur du à nos anciens tombés en si grand nombre pendant cette affreuse guerre.

Peut être également, certains enfants se souviendront-ils d'avoir assisté à cette occasion à la remise officielle d'un nouveau drapeau offert par la municipalité à notre association? Ce drapeau était encore



porté il y a peu de temps, le 24 mars, pour accompagner les camarades Anciens Combattants des Forces Françaises Libres et de la 2ème Division Blindée du Général Leclerc venus de tout le département assister aux obsèques de notre compatriote François Léon, en l'église de Louanec.

Mémoire de son engagement volontaire à l'âge de 20 ans, de sa participation à la libération de la France au sein de la prestigieuse 2ème DB, respect pour l'action militaire de ce jeune agriculteur qui terminera la guerre comme officier et sa carrière militaire comme capitaine!

Honneurs rendus à celui qui a toujours eu le



souci premier d'aider les autres, d'être au service de ses anciens camarades puis de ses concitoyens.

Le témoignage ému du président départemental de la 2ème DB, la présence de tous les voisins et amis de la famille, la participation active et discrète de ses camarades médaillés militaires, tout était réuni pour que François reçoive les honneurs qui lui étaient dus.

Notre association a la chance de compter plusieurs anciens combattants de 1939-1945. Ils nous apportent aide et motivation pour maintenir le devoir de mémoire que nous sommes chargés de transmettre à la jeune génération qui se trouve près de nous, à

l'école communale.

Gérard BEAUVILLAIN

Bourse aux vêtements de Louannec

**Du choix pour tous les goûts !
Toujours à petits prix.**

Signe des temps et d'une conjoncture économique difficile, les bourses aux vêtements, déjà très appréciées en temps normal, le sont de plus en plus aujourd'hui !

Petit rappel : le but principal de la Bourse aux vêtements est de permettre la vente de vêtements ou d'articles divers d'occasion, en bon état et à petits prix. Les 10% retenus sur la vente, nous permettent de faire des dons à des associations caritatives.

La dernière manifestation de la bourse aux vêtements s'est déroulée mi-mars au camping de Louannec.

Plus de 14 000 articles (vêtements enfants, femmes, hommes, chaussures, matériel de puériculture et accessoires divers) ont été enregistrés, classés par les bénévoles. Pendant les 2 jours de vente, presque la moitié de ces articles a trouvé un nouvel acquéreur.

Dès à présent, prenez note du prochain rendez-vous qui aura lieu au mois d'octobre 2009.

Dépôt (12 articles maximum) :

jeudi 15 octobre de 9h à 16h

Ventes :

samedi 17 octobre de 9h à 18h

et dimanche 18 octobre de 14h à 17h

Reprise des invendus :

samedi 24 octobre de 14 à 16h

En attendant le mois d'octobre, passez un excellent été plein de soleil.



Danse Passion

Le lundi ou le jeudi, toujours autant de passionnés participent aux 4 cours de danse animés par Jocelyne et Christian Briand à la Salle des Fêtes de Louannec.

Rock, passo et chacha pour certains, tango, valse et mambo pour d'autres, mais pour tous du travail et de la motivation dans la bonne humeur.

La soirée de clôture aura lieu le samedi 13 juin 2009, avec, comme de coutume, au cours de cette soirée et du repas, quelques démonstrations des danses apprises par les adhérents de chaque groupe de niveaux.

L'assemblée générale est programmée le lundi 15 juin 2009.

Pour plus d'informations consultez notre site internet <http://perso.orange.fr/dansepassion>, et début septembre 2009 le forum des associations de Louannec.

Composition du CA 2008-2009 :

Président : Gilles MAILLARD

Vice présidente : Hélène RENAUD

Secrétaire : Jocelyne BRIAND

Secrétaires adjointes : Marie JO GUYOMARD et Sylviane CONANEC

Trésorière : Isabelle PEZRON

Trésorières adjointes : Anne Yvonne LE MAILLOT et Hélène RENAUD

Membres : Christian BRIAND, Françoise MORIN, Jean Yves PERON, Bruno RAVALLEC



Ateliers et chemins

Les membres de l'association «Ateliers et Chemins» se retrouvent tous les lundis pour des randonnées et 2 fois par semaine pour des travaux manuels, tricot, couture et broderie.

Nos tricoteuses, brodeuses et couturières ont réalisé différents travaux qui ont été vendus lors de la journée-exposition vente du mois de décembre dernier ; suite à cette vente nous avons versé 150 euros au téléthon, ce qui correspond à la moitié de notre vente.

Tous les mardis après-midi : couture et broderie de 14 H à 16 H 30

Tous les mercredis : tricot de 9 H à 11H 30

Pour tous renseignements : 02 96 23 11 05



Startijeune attrape la grosse tête

Quelle saison pour les ateliers Startijeune !

Le 6 mars, ils étaient invités par toutes les écoles perrosiennes pour un spectacle de mimes et sketches, de même que le lendemain par le Quinquis pour la soirée solidarité avec le Vietnam et ont mis deux fois le Palais des Congrès de Perros dans leur poche. Sans compter leur animation du concert de Highway en fin de soirée.

Le 3 avril, ils étaient les invités de Félix en Fête, pour fêter l'anniversaire du lycée Le Dantec dans le tout nouvel amphithéâtre. Au lieu de la petite centaine de spectateurs attendue, c'est rien moins que 600 lycéens qui se sont engouffrés pour assister au spectacle. La salle ne comptant que 300 places assises, il a fallu faire deux séances pour éviter un nouveau Furiani. La première excellente, standing ovationnée, la seconde, un peu plus post-digestive.

Une dizaine de Startijeunes étaient d'autre part associés à la nouvelle pièce du Théâtre de La Griffre, La Nuit de Grenade, pour laquelle ils incarnaient des fêtards une nuit de

feria, en Andalousie. Accompagnant des musiciens et des danseuses de flamenco, faisant des palmas, dansant eux-mêmes, se crépant le chignon ou changeant les décors, nos Startijeune ont été associés au succès de la troupe qui a accueilli 500 spectateurs les deux soirées. De grands souvenirs.

Ils donneront leurs spectacles annuels au Foyer de Louannec, les vendredi 27 et samedi 28 juin, pour parachever cette (dernière ?) année.



Club de Tarot

Cette année au mois de septembre le club de Tarot aura 20 ans !!! Cela se fêtera cet automne. Nous sommes actuellement 44 adhérents, tous plus acharnés les uns que les autres .

Nous nous réunissons deux fois par semaine à la salle 3 du Foyer (à l'arrière du foyer) :

- le lundi à 14 heures en duplicate ou en libre, les tournois sont très appréciés par une trentaine de joueurs.
- le mercredi à partir de 14 heures jusqu'à 17 heures. Les joueurs peuvent arriver ou repartir à l'heure de leur choix. Il n'y a pas de tournoi ce jour là.

L'adhésion au club reste à 10 euros.

Le repas de fin d'année a eu lieu le 19 novembre au Foyer, le repas campagnard le 4 mai, une sortie crêpes le 18 mai et une auberge espagnole le 29 juin.

Pour tous renseignements contacter :

Pierre Coudret 02 96 23 28 05
Maurice Fabre 02 96 23 25 83



Quoi de neuf à l'A.R.A.L.

Créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre les personnes âgées, les informer et les encourager à participer activement à la vie communale.

Tel est l'objectif de l'Amicale des Retraités et Anciens de Louannec, créée le 17 mars 1976.

Que de souvenirs partagés depuis cette date ! Rappelons ici les différents Présidents qui, entourés de bénévoles dévoués, ont consacré beaucoup de leur temps afin que l'Amicale puisse mener à bien sa mission et permettre ainsi de créer une chaîne d'amitié et de rencontres :

- de 1976 à 1979 : Madame Burel
- de 1979 à 1992 : Madame Porchou
- de 1992 à 1997 : Monsieur Queffoulou
- depuis 1997 : Madame Chapelain

Aujourd'hui, l'ARAL poursuit ce chemin tracé par les fondateurs avec des fidèles, toujours dynamiques et des nouveaux qui, loin d'être effrayés par le terme «retraité» considèrent qu'ils commencent une nouvelle vie «active». Avec eux, un nouvel élan se fait donc sentir, et même le fichier des adhérents a pris un «coup de jeune» puisqu'il est désormais informatisé.

La deuxième signification du sigle ARAL pourrait donc être :

- A**mitié
- R**encontres
- A**ctivités
- L**oisirs

Côté Loisirs, emmenés par Denise, une cinquantaine d'adhérents ont passé une excellente journée à Saint-Pol-de-Léon le 12 mars dernier autour d'un repas très appétissant dans une ambiance agréable.

Parmi les prochaines activités proposées, d'autres sorties en septembre et en décembre et une date à retenir : le samedi 24 octobre, nous fêterons les anniversaires des 60, 65, 70, 75, 80...ans au cours d'un repas au Grand Hôtel de Trestraou.

Le Conseil d'Administration de l'ARAL se compose de 18 membres :

Bureau :

Présidente : Nicole Chapelain

Vice-Présidente : Anna Rolland

Trésorière : Jeannette Le Roy

Trésorière adjointe : Adèle Guiomar

Secrétaire : Carmen Laizet

Secrétaire adjointe : Anne-Françoise Chanteau.

Administrateurs : Gérard Beauvillain, Gabriel Boisivon, Michelle Faille, Annie Le Goffic, Jean-Claude Le Hénaff, Denise Le Merrer, Jeannette Le Pichouron, Jeannette Madec, Jean-Claude Pacary, Gérard Pérezzi, Raymonde Roherig, Colette Trégoat.

Contacts : le vendredi salle 3 à partir de 13 h 30 au Foyer

Carmen et Anne-Françoise



ARAL (Amicale des Retraités et Anciens de Louannec) Activités et projets pour le deuxième semestre 2009

Activités	Dates	Heures	Lieux
Activités hebdomadaires			
Marches : 8 à 12 km 2 à 5 km	Lundi toutes les semaines Vendredi tous les quinze jours	13 h 30	Parking «Penker»
Informatique	Mardi	De 9 h à 10 h 15 10 h 30 à 12 h : Secrétariat ARAL	Salle dite «verte»
Scrabble	Tous les vendredis	14 h	Foyer : salle 4
Jeux de cartes (belote)	Tous les vendredis	13 h 30	Foyer : salle 3
Animation chant	1 fois par mois	15 h à 16 h	MAPA
Autres activités prévues			
Thé dansant Orchestre : Alexandre Monnier	15 octobre	15 h à 19 h	Foyer
Concours de belote	19 octobre	Tirage : 14 h 30	Foyer
Sortie à Paimpol	16 septembre		
Voyage en Tunisie (Djerba)	21 au 28 septembre		Départ de Brest
Repas «Anniversaires»	24 octobre	De 12 h à 19 h	Grand Hôtel de Trestraou
Repas de fin d'année	10 décembre	12 h	Foyer
Sortie à Carhaix	Décembre		

Des informations complémentaires paraîtront dans la presse en temps utile.





USPL : Que de satisfactions pendant la saison !

L'USPL, par l'intermédiaire de son président avait annoncé haut et fort les objectifs de la saison : Les montées impératives des équipes

A et B.

Depuis deux saisons déjà les équipiers premiers se classaient à la troisième place de leur championnat ratant à chaque fois la montée promise aux deux premiers. Avec un effectif qui a su rester fidèle à ses couleurs et l'apport de jeunes joueurs de qualité, l'USPL a réussi à se placer dans le peloton de tête dès l'entame du championnat. Jamais distancée elle a fini par prendre la tête pour ne plus jamais la quitter. Cette montée récompense une équipe soudée qui, quand on regarde le nombre de buts qu'elle a encaissée, était très difficile à battre dans un groupe pourtant plus relevé que les années précédentes.

L'équipe B partait avec les mêmes ambitions que l'équipe fanion, mais avec beaucoup moins de certitudes. Il faut reconnaître que les résultats en dent de scie des années précédentes pouvaient les faire douter, car un championnat se gagne en étant régulier. En alternant le bon et le mauvais, on aurait pu penser à une saison semblable aux autres, mais il n'en a rien été. Après quelques défaites contre des mal classés, la machine s'est mise en route. Une fois le retard rattrapé, elle a pris les commandes de son groupe et ses adversaires n'avaient plus qu'à la regarder filer vers un titre amplement mérité.

L'équipe C finit quatrième du championnat de 3ème division, elle a su faire bonne figure tout au long de la saison et notamment lors de la poule retour où elle ne s'est inclinée que par deux fois. Cette équipe peut entrevoir de nouveaux objectifs pour l'année prochaine. Un grand merci à Mathieu, Yvon, Jean-Jacques et Patrick pour leur aide précieuse à l'arbitrage.

Accrocher la troisième place derrière des leaders intouchables tel était l'objectif de l'équipe D cette saison. C'est chose faite, les protégés de Ronan assurent ainsi le maintien en 4ème division pour la saison prochaine ! L'amalgame a donc bien fonctionné entre les anciens (qui n'en avaient que le nom), les -18 ans qui ont filé un coup de main précieux tout au long de la saison et les vieux briscards comme Vincent Bideau et Jean-René Vidament. Merci à tous !

Les -18 ans disposaient cette saison d'un effec-



Equipe A, championne de 1ère division de district, montant en promotion d'honneur.

tif de 31 joueurs réparti en deux équipes, la première évoluait en promotion d'honneur (Ligue de Bretagne) et la seconde en division supérieure. L'équipe A, dans un championnat largement dominé par deux équipes avait mal débuté sa saison en prenant deux cartons mémorables. L'équipe s'est ensuite trouvée enchaînant de bons résultats, avec en point d'orgue : un très bon match nul contre le futur champion, et une honorable 5ème place au classement en n'étant jamais inquiétée pour son maintien. En Coupe Gambardella l'équipe est passée tout près de sortir des tours régionaux, seulement éliminée par le Stade Paimpolais 1-2. En Coupe de Bretagne, pendant les vacances scolaires c'est Lesneven qui est venu s'imposer 1-4. Cette équipe a aussi fourni tout au long de la saison des joueurs à l'équipe fanion (Maxime, Xavier et Johan) contribuant largement à sa montée. L'équipe B a connu une première partie de saison difficile ponctuée par une descente et a fini le championnat en excellence avec des matchs en infériorités numériques faute d'un effectif conséquent.

Le groupe -15 ans composé de 25 licenciés s'est associé aux copains de Trébeurden pour aligner deux équipes à chaque rencontre. L'équipe A évoluait en Critérium départemental et s'est mêlée à la lutte pour le titre jusqu'à l'avant-dernière journée. Elle a terminé à une belle seconde place. En coupe départementale, elle ne s'est inclinée qu'aux tirs au but contre un des grands favoris Hillion. Ce parcours satisfaisant laisse augurer une saison prochaine d'autant plus intéressante que l'équipe B, après un championnat aller difficile, a terminé la poule retour en milieu de tableau non

sans avoir joué les troubles fêtes face aux leaders.

Belle saison des -13 ans qui malgré un effectif composé en très grande majorité de première année ont atteint l'objectif du maintien en division supérieure à la grande satisfaction de ses trois co-entraîneurs à savoir Adrien, Ronan et Nicolas. Mention spéciale à Marin Benis, excellent joueur, et à Vincent Le Coz, très prometteur gardien de but.

L'école de foot est composée de 80 licenciés, avec 3 équipes par catégories en benjamins, poussins et débutants.

Les encadrants, au nombre de quinze, sont très fiers de ces enfants attentifs aux conseils dispensés et assidus aux entraînements. Cette période d'avril à juin est le moment des tournois. Celui du 1er mai a été, cette année, historique car nos benjamins et nos poussins ont remporté cette 25ème édition. Ils ont ainsi, de la plus belle des façons, rendu hommage au regretté Antonio Pelosato. Une autre victoire s'en est suivie à Ploumilliau en poussins, et aussi une autre finale en benjamins au Stade Briochin, mais battus par la

plus terrible des sanctions que sont les tirs aux buts. Il reste encore plusieurs tournois avant la fin du mois de juin pour glaner quelques trophées. Cette école de foot va très bien et si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas.

Les deux repas de cette saison malgré une participation moyenne furent une grande réussite. Si beaucoup de parents ne font toujours pas d'effort pour venir, il n'en est pas de même pour nos fidèles bénévoles qui sont une nouvelle fois à féliciter pour leur disponibilité. Un grand merci à Hélène pour avoir réussi à réconcilier certains jeunes récalcitrants avec la choucroute.

Les deux montées seniors sont une récompense pour l'ensemble des dirigeants du club, ils le méritent amplement. La saison prochaine est un nouveau départ pour l'USPL qui n'a sûrement pas fini de progresser. Si, vous aussi, vous avez envie de rejoindre une équipe joyeuse et dynamique, n'hésitez pas, nous vous accueillerons les bras ouverts.

Sébastien LE DROUGMAGUET

Mell Zorn

Voilà une nouvelle saison qui s'achève, la 20ème pour le hand ball en salle !!! Il y a 20 ans déjà qu'une poignée d'irréductibles hand balleurs décidaient de réactiver la pratique de ce sport qui ne brillaient pas autant qu'à l'heure actuelle au niveau international

Cette année a été l'occasion d'organiser nos retrouvailles, le 02 mai, pour fêter les 20 ans du hand ball en salle à Louannec. Elle a commencé tout naturellement

par un match organisé à la salle de sport dans l'après-midi. L'occasion pour les anciens de montrer aux jeunes que malgré le manque de pratique on savait jouer au hand avant aussi !! Les matchs se sont déroulés dans la



bonne humeur les anciens faisant jouer leur expérience quand le physique faisait défaut.... Les plus jeunes ont pu participer à la fête en apportant un soutien sur le terrain aux anciens en fin de match. Au final, des matchs de qualité dans une ambiance chaleureuse démontrant ce que sont les valeurs du handball qu'il soit d'hier ou d'aujourd'hui.

Pour ce qui est de l'actualité, la saison s'achève : les - 13 filles terminent leur saison par une honorable 3ème place, les -15 ans filles terminent premières invincibles de leur poule, les -15 ans gars malgré leur accession à la poule espoir ont

trop souffert de leur manque d'effectif dans la deuxième partie du championnat pour réellement défendre leurs chances et terminent à la 6ème place. Les seniors filles terminent à la 3ème place de leur poule, un résultat très honorable pour ce groupe en reconstruction qui comportait près de 50% de nouvelles licenciées. Les seniors gars peuvent terminer à la 2ème place en cas de victoire lors de la dernière journée, 2ème place synonyme de montée en division supérieure.

En bref une année bien remplie, avec des résultats satisfaisants pour une structure comme le Mell Zorn dont l'objectif principal est le plaisir de jouer si possible avec des résultats mais surtout du plaisir de

pratiquer un sport qui n'a pas à rougir de son état d'esprit quel que soit le niveau. Le hand peut se glorifier de son palmarès international remarquable (pour mémoire : 3 fois champion du monde , champion olympique et champion du monde en titre en attendant le championnat d'Europe en fin d'année..... Allez les bleus !)

Contact : 06 72 21 25 76 / 02 96 91 27 2

dubouileric@aol.com

site internet :

<http://club.sportsregion.fr/louannecmellzorn>

Baby Gym

La baby gym termine son année. Les enfants de 9 mois à 4 ans se sont bien amusés et ont progressé tant d'un point de vue agilité, rapport à son corps, que d'un point de vue sociabilité, vie du groupe. C'est donc dans un grand plaisir que s'est déroulée cette année avec Aline Simon comme animatrice sportive.

Le groupe du lundi matin (9 mois-3 ans) a vu les plus grands partir à l'école et les plus jeunes faire leur début. Le mercredi après-midi, pour les enfants de petite section, le groupe est resté homogène tout au long de l'année.

Cette année a été marquée par le changement de trésorière de l'association. Nous remercions Sylvie La Grée pour son investissement à cette fonction pendant plusieurs années. Elle laisse sa place à Christelle Le Bricon.

Je vous donne rendez vous au forum des associations en septembre pour les inscriptions.

Que 2009/2010 soit une année pleine de galipettes, sauts, jeux, courses et fous rires !....

Marie-Caroline REGNAULT
(présidente) 02 96 91 03 38.



Les Sturnes

Comme de coutume...tout semble bien se dérouler au fil des mois et nous arrivons déjà vers une fin d'année gymnique, la 33ème depuis la création du club.

Cette année, la relève a été assurée par la venue de nombreuses mamans, d'une part les anciennes qui ont autant de plaisir à revenir se joindre également à elles et d'autre part de nouvelles gymnastes qui encadrent les plus jeunes tout au long de l'année.

Nous n'avons plus la prétention de former de grandes championnes car nous nous limitons dans les championnats. Celles qui ont de la graine de future gymnaste sont dirigées vers notre club voisin «LANNION ». Nous remercions Sylvie Bodiou de les y accueillir.

Au sein de notre club, nous avons organisé un championnat interne durant 2 jours : toujours beaucoup de monde à venir voir cette discipline sportive qui plaît beaucoup.

Le 16 mai prochain, nous organisons un championnat au niveau départemental à Louannec, 120 gymnastes y sont déjà inscrites. Une belle journée en perspective pour faire connaître Louannec et ses environs.

Helène veille toujours sur son club et vient dès qu'elle le peut faire des stages de perfectionnement ; c'est toujours très intéressant d'apporter sa jeune

expérience.... Il faut souvent une petite touche finale pour améliorer tel ou tel mouvement à chaque après.

Elle fait partie du club de La Cambronaise de St Sébastien sur Loire, club qui organise l'Open National de gymnastique féminin et masculin, les 20 et 21 juin prochain.

Pour clôturer cette année gymnique, nous nous rendrons à cette grande manifestation sportive avec 27 surnes et 7 adultes, en tant que spectateurs bien-sûr ! Mais nous participerons au défilé de tous les clubs présents, compétiteurs ou pas pour nous retrouver sur le grand stade auprès des champions. Beau week-end en perspective.

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 13 juin à partir de 17h.

La roue continue de tourner et une nouvelle saison recommencera.



Elisabeth

Bad' Loisirs

Nous comptons cette année cinquante adhérents dont 14 enfants. L'effectif est donc moins important que la saison passée dans la mesure où, à la même époque, nous en comptions 60.

Ceci étant, cela ne nous empêche pas de bien nous défouler les lundi et mercredi soir de 20h30 à 22h00, et aussi le jeudi de 19h00 à 20h00. Les cours pour les enfants sont toujours assurés par Aline le jeudi de 18h00 à 19h00.

Un tournoi amical a été organisé le 2 mars dernier avec le club de Pleumeur-Bodou dans une chaleureuse ambiance.

Un autre tournoi, entre les adhérents cette fois, aura lieu fin juin pour marquer la fin de la saison.

Cette année, le club a investi dans des filets et, bien sûr, des volants, notamment grâce à la subvention accordée cette année par la Mairie. Remerciements à Monsieur le Maire et ses conseillers pour leur soutien.

Vous pouvez toujours nous consulter sur le site Internet : <http://badloisirs.free.fr/> et bien sûr, vous êtes également les bienvenus à nos séances pour découvrir ou redécouvrir le badminton (renseignements aussi auprès de la mairie).

Pascal FOURMI



Les Cyclos

La saison 2009 a bien démarré : plus de cinquante adhérents (2/3 route, 1/3 vtt).

En VTT, la section loisirs est un peu en retrait cette année, pour autant, n'hésitez pas à vous manifester pour ce type de sortie, il y aura toujours un volontaire pour vous accompagner sur un circuit qui vous convient.

Ce printemps, les cyclos route et les vététistes ont participé aux premières concentrations comme celles de Rospez, Tonquédec, Cavan, Belle-Isle en Terre ...

Comme chaque année, notre sortie familiale a réuni une trentaine de participants sur deux jours à Cléguerec (entre Mur-de-Bretagne et Pontivy) à la découverte du Centre Bretagne.

Le 20 septembre sera organisé la « Rando de Louannec » qui se déroule tous les deux ans. Cette manifestation est ouverte à tous, licenciés ou non. Seront proposés : 3 circuits route (35, 60 et 80 Km), 3 circuits VTT (22,40,59 Km) et une rando pédestre. N'hésitez pas à venir participer à cette randonnée.

Les sorties sont toujours annoncées dans la presse et sur le site Internet du club : <http://louannecyclo.free.fr/>

J.M. APERT (02.96.23.39.02)
M. SALMON (02.96.23.35.10)



Prêts pour la saison 2009 !



Quelques vététistes à la Rando-Muco à Belle-Isle

Tennis Club

En mai, les joueuses et joueurs du Tennis Club de Louannec font ce qui leur plaît. Les cours de l'école de tennis s'achèvent progressivement. Les principales compétitions par équipes sont terminées. La place est ouverte désormais aux tournois individuels.

Collectivement, la saison sportive a été marquée par une certaine stabilité. Honneur aux dames avec l'équipe 1 qui évolue en D2. Marie-Louise Nicolas-Gay (capitaine), Isabelle Sentieys, Madeleine Le Flanchec, Brigitte Blondet, Tiphaine Labrot visaient le haut du classement. Elles ont espéré la montée mais la manquent de peu : ce sera pour l'année prochaine tant les progrès sont évidents.

Même constat pour l'équipe 2 en D3. Après la brillante montée de l'an passé, la capitaine Marie Capelle a pu compter sur George Agathine, Claire Pezron, Annie Rouxel, Dominique Moël, Elise Landais pour bien figurer. Des efforts mal récompensés puisque, malgré une 4ème place dans une poule de 6, une descente ponctuée une année, pourtant très encourageante.

Chez les garçons, l'ambition était mesurée, mais l'équipe 1, qui évolue toujours en D3, a tenu la dragée haute aux ténors de la poule jusqu'au bout. Denis Le Noan, capitaine, a su motiver Frédéric Corfec, Yves Colin, Emmanuel Ley, David Landais, Guy Resmond et la nouvelle recrue Alain Thébert, plus l'apport régulier de joueurs de l'équipe 2. Cette dernière, en D4, après un début de saison délicat, a su se reprendre pour finir en tête de sa poule de refonte. Le capitaine Joseph Robino a pu compter sur Olivier Sentieys, Philippe Bernard, Olivier Landau, Gérard Le Rest, Philippe Gestin, plus le renfort de quelques jeunes joueurs du club, notamment d'Etienne Amouret.

La saison s'est poursuivie avec le championnat des

plus de 35 ans (deux équipes engagées) et celui des jeunes. Signe de bonne santé, cette année, le club alignait trois équipes. Une grande première pour l'équipe des 9-10 ans, emmenée par Anne Le Guillou, qui a donné toute satisfaction grâce à Guillaume Le Guillou, Maxence Landau, Léo Kervévant et Paulin Rocque. Les 13-14 ans, Corentin Raoul, Benjamin Sentieys, Maël Duguay, Marius Landau « drivés » par Isabelle Sentieys, sont nettement en tête de leur poule. Les 15-16 ans (Maxime Sentieys, Tanguy Le Berre, Pierre Geffroy, Etienne Le Noan), coachés par Alix Landau, se sont heurtés à forte partie.



L'assemblée générale du club se tiendra au mois de juin, suivie de l'habituel tournoi-barbecue.

L'événement à venir est bien sûr le tournoi d'été, qui a connu un beau succès sportif et populaire les trois dernières éditions. Le tournoi réservé aux jeunes se déroulera du 12 au 19 août, le tournoi open du 14 au 23 août. La présidente Tiphaine Labrot et les bénévoles s'activent déjà à l'organisation de cette importante

manifestation (plus de 200 inscrits en 2008) qui est aussi une animation pour la commune en fin de saison estivale. Ils remercient d'ores et déjà les personnes qui permettent au tournoi d'exister : les commerçants et artisans de Louannec, les services municipaux et les clubs voisins. A noter que Louannec accueillera aussi en septembre la finale du challenge de la côte de Granit rose avec Perros et Trégastel.

Le Tennis Club remercie tous les adhérents, les parents, les animateurs, les sponsors qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité pour son soutien.

**Pour le bureau,
Présidente, Tiphaine LABROT
Trésorier, Philippe GESTIN**

Aïkido

Le 11 Janvier dernier, plus de 30 personnes des 7 dojos dojo aïkido des Côtes d'Armor s'étaient donnés rendez-vous malgré le verglas, au dojo de Louannec pour le premier stage de l'année 2009.

Monsieur Michel VINET, président du dojo, pour qui il s'agissait d'une première, s'est montré satisfait de la réussite du stage et remercie Philippe JAQUET qui en a assuré l'animation.

Pour tout renseignement :

Tél : 06-29-31-06-82 ou michelvinet31@yahoo.fr

Site Internet : www.aikido-louannec.fr



Environnement

Gestion différenciée des espaces verts municipaux

La commune dans sa volonté de traitement écologique et à moindre coût énergétique des espaces verts a inscrit Jean-Pierre Jaguin à un stage sur la gestion différenciée des espaces verts. Jean-Pierre a trouvé ce stage particulièrement riche d'enseignements et a commencé à mettre en application les conseils dispensés par les formateurs du CNFPT (Nous vous en tiendrons informés dans notre numéro suivant).

Pourquoi doit-on parler de gestion durable à propos des espaces verts municipaux ?

Parce qu'on a constaté :

- que 60% des écosystèmes permettant la vie se sont dégradés (Le Monde – avril 2005)
- que l'urbanisation est devenue galopante au pourtour des villes
- que l'on détruit à coup d'infrastructures routières les habitats et les continums biologiques
- qu'on surexploite les espaces naturels
- qu'on pollue l'eau et les sols
- que des espèces de plants et d'animaux disparaissent.

Pour l'ensemble des quatre premiers constats, les municipalités peuvent agir dans le cadre du SCOT et du PLU. Pour les deux derniers, on peut agir par une gestion différenciée des espaces verts.

Aujourd'hui les habitants sont en attente d'une nature de proximité, moins domestiquée et plus sauvage, car ils comprennent les exigences d'une écologie adaptée à chaque site et considèrent que ces espaces sont des lieux de liberté pour la promenade, les loisirs et le jogging, qu'il faut gérer le plus économiquement possible.

Qu'est-ce que la gestion différenciée des espaces verts ?

C'est ramener la nature dans la cité, préserver les espaces naturels qui s'y trouvent, offrir dans cette nature les habitats subsidiaires pour participer à son développement et à sa préservation. C'est aussi concilier cette nécessité avec l'accueil du public.

Un certain nombre de recommandations sont à appliquer à la tonte des pelouses, à l'ensemencement, au fauchage, au matériel, au mélange des graminées et des fleurs, à l'entretien des haies champêtres et des massifs arborés, à la création de

mares ou de bassins de retenue, au fleurissement des jardinières, des bordures et des massifs.

Pour bien pratiquer cette gestion différenciée, on se doit d'avoir un matériel adapté tel qu'une tondeuse mulcheuse, des débroussailleurs,.....

Pour appliquer cette nouvelle gestion, Jean-Pierre Jaguin mettra en place « un code qualité » : c'est-à-dire opérer une analyse quantitative et qualitative des espaces verts, définir des objectifs et rédiger un cahier des charges d'aménagement et d'entretien. Ainsi une programmation raisonnée et logique des interventions sera appliquée.

Dans notre prochain bulletin, Jean-Pierre Jaguin nous informera du travail engagé dans le cadre de la gestion différenciée à la lumière des conseils qui lui ont été délivrés pendant cette formation.

Alors, ne soyez pas surpris de voir « fleurir » quelques panneaux informatifs qui vous préciseront sur site pourquoi le « fauchage tardif » à un endroit précis, pourquoi l'élagage drastique d'un arbre....

Jean-Pierre nous dispensera quelques idées à appliquer aussi dans nos jardins familiaux car chaque Louannécain peut s'inscrire dans cette démarche de gestion durable.

Circuit des calvaires

Dans ce numéro, en page centrale vous trouverez un «guide des calvaires sur Louannec». Les deux circuits qu'il présente vous permettront de randonner en vous enrichissant à propos du petit patrimoine religieux local quelque peu méconnu.

Une petite équipe de paroissiens intéressés : Jean-Jacques et Anne Czerniack, Michèle Le Faille et Louis Le Martret, à laquelle se sont jointes Nicole Chapelain et moi-même a élaboré ce petit livret que vous pourrez détacher, couper et plier pour l'emporter pendant votre balade.



Cette courte description a une nécessité du travail et des réunions, merci à Jean-Jacques qui a rédigé et mis en forme informatique le texte et les photos.

Merci au groupe qui nous laisse publier sa production pour l'intérêt et le bonheur de tous !

Christiane BOUVIER

Eco-gestes

• Pour soigner votre jardin ! COMPOSTEZ !

Plusieurs modèles de composteurs sont disponibles :

Composteur 600 litres : 25 €

Composteur 800 litres : 30 €

Composteur 1000 litres : 35 €

Renseignements : 0 800 22 300 ou [www. Lannion-tregor.com](http://www.Lannion-tregor.com)

Demandez votre récupérateur d'eau de pluie à prix réduit !

Ecologique, durable, esthétique !

• Pour récupérer de l'eau de pluie

Lannion-Trégor-Agglomération vous propose d'acquies des récupérateurs d'eau de pluie en bois, équipés à l'intérieur d'une bâche étanche (couvercle, sécurité enfant, robinet...).

Une fois acquies le récupérateur est à retirer à Emeraude ID et monté par vos soins.

500 litres 98 €

750 litres 145 €

1000 litres 170 €

1300 litres 190 €

Vendus à demi-tarif grâce aux subventions de Lannion-Trégor-Agglomération et de la Région Bretagne (dans le cadre du contrat de Pays Trégor-Goëlo).

Renseignements : 02 96 05 09 00

Christiane BOUVIER

• Des abeilles... à la maison

Albert Einstein aurait dit : «Si les abeilles venaient à disparaître, l'humanité n'aurait plus que quatre années devant elle». Depuis quelques années les abeilles subissent une surmortalité de 30 à 35%. La disparition des abeilles est imputable en grande partie à la multiplication des substances chimiques et des pesticides dans l'environnement, à la présence de parasites, aux effets désastreux de la monoculture, aux ravages du frelon asiatique, à l'impact du changement climatique, etc.

Avec plus d'un million d'hectares de jardins privés, les jardiniers ont aussi un rôle à jouer pour tenter d'enrayer la disparition des abeilles. Le pollen des fleurs est l'unique source de protéines des insectes butineurs, donc une certaine diversité de plantes sauvages à fleurs locales permet de favoriser ces derniers, en ville comme à la campagne. Beaucoup moins connus que les nichoirs à oiseaux, les nids à abeilles solitaires permettent à plusieurs espèces qui ne vivent pas en colonie de loger dans les jardins ou sur les balcons. Enfin, il est essentiel de ne pas tailler les haies pendant leur période de floraison. Le site <http://jardinbeatrice.blogspot.com/2009/04/nid-pour-abeilles-solitaires.html> propose des exemples de réalisation et des références à d'autres sites sur le même sujet. Alors tous à vos outils pour fabriquer des petits refuges à ces abeilles, maillons indispensables des écosystèmes.

Philippe BENIS

Déchets ménagers

• Service Déchets ménagers

Rappel : un calendrier donnant les jours de passage de la benne pour les containers marron, jaunes et bleus est à disposition à l'accueil de la mairie.

• Horaire Déchèterie

Lannion-Trégor Agglomération vous informe que pour la période estivale la déchèterie de Mabilies sera ouverte le vendredi en complément des jours habituels du 5 juin au 30 septembre.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
de 9h00-12h00 et 14h00-18h00

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VEUILLEZ
CONTACTER LE N° VERT : 0 8000 22 300



• La déchèterie labellisée

Comme vous le savez tous, nous étions une des premières communes de la côte à créer notre déchèterie, nous l'avons ensuite transférée à l'agglomération puisque celle-ci a pris la compétence «Déchets ménagers».

Hors, cette année la déchèterie de Louannec a obtenu le label de niveau 1 (orientation et services) décerné pour les années 2008-2010. Nous en sommes très heureux et cela récompense aussi bien les efforts communaux que ceux de l'agglomération dont nous faisons partie.

Ce label a été délivré grâce au respect de critères comme celui de l'accueil des usagers (signalétique, entretien du site...), et de la qualité du service (plateforme déchets végétaux, suivi du nombre des usagers...) ou bien encore de la sécurité (trousse de secours, consignes de sécurité...) et de la réglementation applicable aux installations classées et à l'environnement (tri minimum de 5 flux, stockage étanche et sécurisé des déchets dangereux...).

Trois labels ont été créés en 2008 : label 1 (service), label 2 (qualité) et label 3 (environnement). Pour 2008, 29 déchèteries sur 245 en Bretagne ont été labellisées (28 pour le label 1, 1 pour le label 2).

C'est déjà bien d'être distingué, mais nous avons encore des marges de progression, nous y oeuvrons tous.

Christiane BOUVIER

Conférence de Claude Le Maut à Louannec le 22 mai 2009

L'ARBRE , UN BIOTOPE A PART ENTIERE

Dans les années 80, le ministère de l'Équipement a mis en place une Mission du Paysage qui est allée de pair avec la création de nouveaux métiers comme les arboristes dont fait partie notre conférencier Claude Le Maut.

Il a développé son propos autour de 2 axes principaux, l'arbre jusqu'aux branches et l'arbre à partir des branches puis la taille des arbres avant de passer à son expérience professionnelle locale et à quelques conseils plus personnels.

La meilleure approche de l'arbre est encore d'aller en forêt. C'est là qu'on voit l'arbre dans toute sa plénitude. Il s'adapte à son environnement souvent difficile. L'arbre du pigeonier à Bégard, nos arbres en bord de mer en sont de bons exemples locaux.

Dans l'imagerie populaire, l'arbre a une représentation aérienne, alors que le système racinaire est tout aussi prépondérant. Le collet sépare la partie souterraine et la partie aérienne de l'arbre. Seul le gui est un parasite. Contrairement à ce qu'on croit habituellement, les racines sont rarement profondes. Il faut en tenir compte lors de l'implantation des arbres et ne pas les planter profondément.

La ramification des branches est très organisée. De cette organisation est née l'idée d'architecture végétale dont le botaniste Francis Hallé a été précurseur avec son «radeau des cimes». Une bonne connaissance de cette architecture permet de choisir les branches à supprimer sans perturber le développement de l'arbre.

Aujourd'hui, les gens sont très attachés au nettoyage des parcs et des jardins. Or, les feuilles tombées sont nécessaires à la nourriture de l'arbre. Le conférencier nous montre comment dissimuler éventuellement ces désagréments pour les jardiniers en plantant des parterres fleuris au pied des arbres. De même les branches et les champignons qui poussent sur les troncs sont source de vie pour l'arbre. Les mousses et lichens qui poussent sur le tronc ont leur rôle. Il ne faut pas les enlever. Les grands champignons en forme de plateau que l'on voit souvent sur les troncs sont le signe d'une blessure à l'intérieur du tronc. Ne pas nettoyer les blessures des arbres, c'est inutile !

Attention au maniement des fils à couper l'herbe ! Ils occasionnent des blessures très graves aux arbres.

Pourquoi tailler les arbres ?

- Pour faire du bois, ce qui a été la première fonction pour l'homme. La taille était adaptée au monde

rural de l'ancien temps.

- Pour cueillir des fruits. On taillait les arbres pour accéder aux fruits. On trouve d'ailleurs des traces de taille qui remontent aux écrits du Moyen Âge
- Pour faire des beaux arbres pas contraignants. L'homme taille les arbres pour lui-même.

Il laisse les formes libres pour n'avoir pas à s'en occuper ou alors il leur donne des formes semi-libres quand il y a des contraintes de hauteur ou de volume.

Le conférencier a développé un chapitre sur les tailles élaborées selon la tradition occidentale comme les topiaires, les tailles architecturées, les têtes de chats (appelées ainsi parce qu'on garde les morceaux de ramure coupées au même endroit qui donne une allure de tête de chat aux branches, surtout les saules) et les tailles dans la tradition orientale.

Ces méthodes sont toutes destinées à contrôler le développement des arbres. Le conférencier fait un zoom sur le cèdre bleu du Liban qui a été très en vogue dans les années 50- 60 et qui n'est pas du tout adapté par sa taille à la surface de nos jardins de lotissements. Aujourd'hui, on en est à la suppression pure et simple de ces très beaux sujets devenus des arbres de 20 à 30 mètres !!

Dans les tailles architecturées, on note aussi les niwakis (pour les arbres de jardin) venant de la tradition orientale. On représente l'atmosphère de la nature que l'on enferme dans des petits espaces. Le plus petit étant le bonsaï (arbres en pot).

La technique des arbres jardinés est inspirée des règles asiatiques mais avec des moyens modernes. On accompagne le développement des jeunes arbres par la taille pour les adapter aux contraintes et aux objectifs des paysages que l'on souhaite. Notre conférencier est un adepte de ces techniques.

Pour cela, il faut tenir compte du gabarit de l'arbre, du volume disponible et des éléments de sécurité où la plantation a lieu. Les arbres doivent être entretenus sinon après plusieurs années de pousse et de taille sauvage, on se retrouve avec des poteaux alignés les uns derrière les autres au bout de 20 ans !!

Cette recommandation est certes valable pour les particuliers, mais encore plus pour l'aménagement des espaces verts par les collectivités locales.

Conférencier très pédagogue face à un public intéressé. La discussion de fin de conférence en témoigne. Expérience à renouveler sur d'autres thèmes.

Danielle VIARD

Le Bulletin a 20 ans !



Pierre JOSSELIN

La parution du numéro 41 marque les 20 ans du Bulletin. La liste de Jean Nicolas dont je faisais partie en 1981 avait promis dans sa profession de foi qu'élu, elle créerait un bulletin d'informations municipales. La municipalité installée en mars produisit son premier bulletin en juin. Pierre Josselin en était l'adjoint en charge et la rédaction réunissait Catherine Hamant, Nicole Chapelain, le regretté Daniel Laurant, Jean-Paul Simon et moi-même.

Pierre et Jean-Paul n'étaient pas des néophytes en la matière car ils avaient créé en 1978 avec Madeleine Porchou, Gérard Calvez et François Le Bozec un journal d'opposition des élus de gauche intitulé « De Nantouar à Kernu » mis au début en vente puis ensuite distribué gratuitement. Sa réalisation était artisanale : les articles tapés à la machine à écrire, montés par collage par le comité de rédaction étaient tirés à l'offset à l'imprimerie Guillem. Pour le groupe, il s'agissait de répondre à un besoin d'information sur la vie locale, une dizaine de numéros parurent entre 78 et 88.

En 1989, le travail de rédaction se fait au sein de la commission « Bulletin », chaque conseiller prend en charge plusieurs articles, le bulletin est toujours réalisé sur machine à écrire, il faut lire et relire encore puis monter l'ensemble avec Mr et Mme Guillem, très gentils et compréhensifs pour les « journalistes en herbe ». Le bulletin est entièrement financé par les publicités. La présentation et le papier sont spartiates, la police de caractères pas toujours des mieux choisie et les illustrations souvent sombres et en nombre réduit. Les associations participent et le travail et les délibérations de la municipalité sont relatés et expliqués. On y adjoint des articles sur l'histoire, la toponymie, les traditions, les fêtes d'antan, des portraits de Louannécains et un article en breton rédigé par Nicole qui interviewe les anciens et relate leurs souvenirs.

En 1995, avec les élections, la commission est renouvelée, toujours avec Pierre pour responsable, Nicole Chapelain, Brigitte Fabre, Isabelle Hardy, Jean-Claude Bizeul, Jean-Noël Daniou et moi-même. Le bulletin s'étoffe, il est davantage illustré, l'informatique nous aide beaucoup. C'est tout de même un gros travail mais l'équipe fonctionne bien dans une ambiance agréable. Les uns rédigent, les autres trouvent des pubs ou sollicitent les associations, d'autres encore corrigent. Jean-Claude est notre « Monsieur Informatique ».

Entraînée depuis 89 à la confection du bulletin, je le prends en charge en 2001, la fidèle Nicole continue à collaborer, Catherine Calvez et Jean-Noël, notre spécialiste informatique, se joignent à nous. Le bulletin atteint sa vitesse de croisière, peu ou pas de publicité, nous trouvons



Christiane BOUVIER

que commerçants et artisans sont suffisamment sollicités, nous décidons de publier leur liste gratuitement afin que tous les Louannécains y aient recours si besoin. Le sommaire rend compte de la vie municipale, de la vie scolaire, de la vie sportive et de la vie associative. On y adjoint alors l'environnement et un quatre pages couleur. Les articles classés « Divers » plaisent toujours.

Depuis 89, il semble que nous ayons fait œuvre utile car les communes alentour se sont inspirées de nos idées ou trouvailles pour leur propre bulletin. Depuis 2008, la présente rédaction, que je mène encore, travaille à l'améliorer et à toujours mieux informer nos lecteurs, c'est ainsi que nous avons créé le site de la commune sur lequel le bulletin est accessible, entretenu et mis à jour par Gervais Egault.

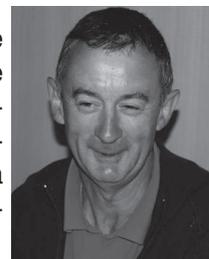
Notre objectif à Pierre comme à moi a été et est encore aujourd'hui de ne jamais mettre en exergue un membre du conseil municipal, de ne porter atteinte à quiconque ou encore de polémiquer mais de relater les décisions municipales dans la plus grande transparence, de renseigner au mieux les Louannécains, d'ouvrir nos colonnes aux différentes associations ou à ceux qui veulent y produire un article enrichissant.

Comme au début, j'opère le montage en collaboration avec la DAO de Publi-Trégor à laquelle nous restons fidèles depuis 98.

Grâce à l'implication concrète des membres de la commission, la réalisation du bulletin coûte peu aux finances communales : l'impression, seule, reste à notre charge.

Daniel Coïc, notre fidèle coursier, distribue avec sérieux les 1 600 exemplaires, ce n'est pas si simple de n'oublier personne. Merci à lui !

Certes nous pourrions faire paraître un bulletin plus attractif dans sa forme en utilisant à chaque page la quadrichromie et une entreprise de communication pourrait se voir confier la rédaction et la mise en page. Le bulletin coûterait deux voire trois fois plus cher.



Depuis 20 ans les membres des différentes commissions ont passé des heures en rédaction, correction, réunions, déplacements... toujours bénévolement, convaincus que notre petite commune ne peut être dépendieuse de ses deniers, elle a à investir ailleurs.

Bonne lecture à tous !... à l'ombre du parasol...peut-être !

Christiane BOUVIER

Jo Robino : de Louannec à Hue (Vietnam)

Après une vie professionnelle bien remplie jusqu'en 2004 et des années de parrainages d'enfants par la famille depuis 1997, il a paru naturel à Joseph Robino de s'engager dans d'autres actions, bénévoles, plus dynamiques et tournées vers les pays en voie de développement.

Après que le filleul vietnamien de la famille Robino ait intégré le lycée (fin du premier parrainage), l'action s'est ainsi poursuivie avec une fille, Quynh Anh.

Tout ceci se faisait par l'intermédiaire de l'association rennaise Bretagne Vietnam qui existe depuis 1990. Aujourd'hui, 650 familles parrainent 750 enfants via cette association toujours apolitique et non confessionnelle.

Pour Joseph, le besoin s'est alors fait sentir d'aller plus loin qu'une action somme toute assez classique que constitue le versement d'une somme régulière à un enfant pour sa scolarité (15 euros par mois sur lesquels 2 euros sont prélevés pour les projets de l'association). Les familles sont impliquées par l'envoi régulier de deux synthèses d'appréciation sur l'enfant qui arrivent chez les parrains accompagnées parfois d'un message de l'enfant en français. Il est devenu administrateur de Bretagne Vietnam en 2005 chargé de la formation professionnelle.



Jo Robino, sa filleule Quynh Anh et sa mère

En 1989, le Vietnam émergeait à peine des années noires, d'un dur repli sur lui-même après 30 années de guerre. Le pays commençait timidement à s'ouvrir sur le monde extérieur.

La misère économique était présente : magasins vides, population pauvrement vêtue, enfants mal nourris.

Les objectifs de l'association sont modestes à l'époque : apporter un soutien sanitaire et social, ainsi qu'une aide à l'éducation par le développement de la francophonie.

Pour des raisons d'efficacité, l'association décide de concentrer toutes les actions sur une seule région : Hué.

Les objectifs de l'association sont organisés en 4 pôles :

- La commission Francophonie qui a en charge les écoles et le programme de parrainages.
- La commission programmes micro-crédits : écoles et micro-projets, aide au développement agricole des minorités ethniques des hauts-plateaux
- La commission formation professionnelle dont notre ami Jo Robino est chargé en tant qu'administrateur de l'association
- La commission d'aide à l'enfance handicapée

L'action de Jo Robino dans cette commission se déroule dans le quartier de Van Xuan - Kim Long à la périphérie de Hué.

Actuellement, il met en place le centre de formation professionnelle de Kim Long qui prend en charge des

formations de 3 à 6 mois pour quelques 1 000 stagiaires par an en mécanique vélos et motos, en couture industrielle et artisanale, en menuiserie de base et menuiserie plus sophistiquée, en soudure, en travail du fer forgé et des formations en bureautique.

Ainsi, le centre forme plusieurs centaines d'élèves chaque année et Jo Robino se rend régulièrement, au Vietnam pour assurer le bon fonctionnement (besoins particuliers du centre, relation avec les lycées professionnels rennais partenaires, sécurisation des ateliers) et l'avancement des plans. Immersion dans la vie vietnamienne garantie !!! Logement en petits hôtels locaux et repas pris dans les petits restaurants de rues !!!

Depuis peu, Jo suit la création un nouveau centre de formation à la Luoi, à la frontière du Laos où 250 élèves ont été formés en informatique-bureautique depuis sa création.

A l'occasion de cette mission, lors de ses tournées à Hué, il observe sur place que certaines familles ont d'autres besoins cruciaux essentiellement dans le domaine de la santé ou de l'habitat précaire. Il intervient alors au titre d'une aide d'urgence.

Si à la fin de l'année, au cours de vos pérégrinations dans les différents marchés de Noël des environs, vous faites des achats dans un stand de vente d'artisanat du Vietnam, sachez que vous ferez une bonne action pour les enfants de Hué.

En conclusion, pour notre ami Joseph, l'investissement personnel est important, certes, mais le bilan et la satisfaction sont si riches que le jeu en vaut la chandelle. Les amitiés nouées avec les Vietnamiens en sont pour lui le plus beau témoignage.

Jo est prêt à vous donner tout renseignement complémentaire si vous le souhaitez

adresse Internet du site : www.bretagne-vietnam.com

le mail de Jo Robino : cfp@bretagne-vietnam.com

Danielle VIARD



Réunion au centre de Luoi sur les Hauts Plateaux près du Cambodge

Bienvenue aux nouveaux !

Electricité - Energies Renouvelables - Plomberie



Alain LETROQUER

ZA de Mabiliès 22700 Louannec

☎ 02 96 23 01 11 ☎ 06 82 55 58 32 Fax : 09 56 86 87 11
Email : contact@sunelek.fr Site : www.sunelek.fr

Le Docteur **Nathalie RONNELLE**, médecin généraliste, a ouvert son cabinet courant avril au :

4 Route de Tréguier à Louannec

Téléphone : 02 96 23 14 31

Consultations avec et sans rendez-vous, fermé le mercredi après-midi.

Le Docteur **Sylvie LE BERRE**, médecin généraliste, ouvrira son cabinet à l'automne au :

20 avenue des Feux du Large

Téléphone : en attente

Aide 2 Vie

34, route de Tréguier
22700 LOUANNEC

L'aide aux personnes

N° d'agrément : N/300109/F/022/Q/014



L'ASSISTANCE

- Aux personnes âgées
ou en perte d'autonomie physique
- Aux personnes convalescentes
(retour d'hospitalisation)
- Aux personnes handicapées
(enfants, adultes)

L'ASSISTANCE A TOUT PARTICULIER

Nécessitant une aide ponctuelle ou régulière

MR DECOUTIE OLIVIER

ASTREINTE 24H/24H, 7J/7J

Renseignements et aides financières au
02 96 23 16 41

LA CRÈCHE

Réouverture
Mr et Mme ARIBAUD
Rue Saint Yves
02.96.23.29.96



Nouvelle Station d'épuration PORTE OUVERTE

à tous !

4 JUILLET 2009 de 10h à 12h
Rond point du Penker (Route du Stivel)

• Abeilles-Frelons

Si vous désirez faire détruire un nid d'abeilles ou de frelons, n'appellez pas les pompiers, ils ne se déplacent plus pour cela, il vous faut consulter les pages jaunes de l'annuaire ou internet et prendre une société privée.

• Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes sont tenus de se faire recenser entre la date de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Ils doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Une attestation de recensement, indispensable à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours ainsi qu'à la conduite accompagnée soumise au contrôle de l'autorité publique sera remise à l'intéressé.

• Vignette de transport scolaire

La mairie rappelle que les vignettes de transport scolaire pour le collège des sept îles sont à retirer en mairie pendant les vacances de la Toussaint. Des articles paraissent dans les journaux et sont affichés dans les abribus avec les dates de retrait et le coût.

Afin de ne pas pénaliser votre enfant, prenez les vignettes dans le temps imparti !

• Taxe de séjour

A tous les loueurs (hôtels, meublés, chambres d'hôtes ou gîtes ruraux) pensez à la taxe de séjour, la dotation touristique de notre commune en dépend !

• Bar-restaurant du camping

Ouvert à tous, midi et soir, 7 jours sur 7, de début juin au 15 septembre.

Renseignements : 02 96 23 11 78

• Urbanisme

Si vous avez un projet (petit ou conséquent), renseignez-vous en mairie auprès de Vincent ou de Christiane Bouvier, ils vous conseilleront et vous aideront à remplir votre dossier !

• CLSH

Comme chaque année, un CLSH existera aux vacances de la Toussaint. Parents ! Aline vous fera parvenir une feuille d'inscription par l'intermédiaire de vos enfants. Renseignements en mairie courant octobre.

• Forum des associations

Ne pas oublier le 5 septembre après-midi, date à laquelle toutes les assos seront présentes au Centre des Loisirs pour vous présenter leurs activités et prendre votre inscription.

• Civisme

Automobilistes !

respectez les vitesses indiquées sur les panneaux, vous éviterez accidents ou PV ! La municipalité a créé plusieurs parking à proximité du bourg, utilisez les !

Parents !

Les jardiniers ont agrémenté le pourtour des arbres nouvellement plantés dans les lotissements de scories rouges, destinées à empêcher les mauvaises herbes de pousser. Il est navrant de voir de petits enfants jouer, éparpiller, écraser ces scories sous le nez de leurs parents qui ne leur disent rien. Cela bafoue le travail des employés et coûte à la commune donc à tous les Louannécains.

• Inscription sur la liste électorale

Venez vous inscrire en mairie sur la liste électorale avant le 31 décembre 2009 ou, pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, venez vérifier que vous avez été inscrits d'office par le biais de l'INSEE.

• Tonte des pelouses

Sauf réglementation spéciale par arrêté préfectoral ou municipal qui fixe d'une manière plus précise les plages horaires pendant lesquelles vous pouvez tondre, mais aussi utiliser motoculteur, tronçonneuse, aspirateur à feuilles et normalement la bétonnière ou tout autre appareil bruyant, vous devez respecter les heures suivantes.

En semaine 8H00 -19H00

Le samedi 9H00- 12H00 et de 15H00-19H00

Le dimanche & Les jours fériés 10H00 - 12H00

Par arrêté préfectoral du 27 février 1990 :

l'utilisation des tondeuses à gazon thermiques, de tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peut être effectuée que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CHIENS ERRANTS

La divagation des chiens est la cause de multiples dommages : morsures d'autres animaux, sécurité des personnes, accidents de la circulation. Soyons vigilants !

Tout chien trouvé en état de divagation se trouve sous la responsabilité du maire de la commune. Il lui appartient de prendre en charge l'animal et de le conduire dans une fourrière ou un refuge. La commune peut passer une convention avec un prestataire de manière forfaitaire dans le cadre d'un marché de service. C'est le cas de Louannec qui a pour prestataire : Chenil service. Leurs services prennent en charge le chien errant où il est gardé huit jours ouvrés. Si l'animal est identifié, le propriétaire est contacté. Si, après le délai de huit jours ouvrés, l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété de Chenil service (articles L 211.25 et L. 211.26 du code rural). Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.

AVANT-PREMIERES

«Les coopératives d'activités et d'emploi des Côtes d'Armor **Avant-PREMIERES, Bâti-PREMIERES et Copp Domi Ouest** accompagnent les personnes qui veulent créer leur emploi mais qui ont besoin de tester leur projet en grandeur nature avant de se lancer dans la création d'entreprise.

La coopérative assure aux porteurs de projet un accompagnement individuel dans un cadre collectif et bénéficie de l'hébergement juridique, fiscal et social au sein de la coopérative. Elle organise toutes les semaines des réunions d'informations collectives dans tout le département.

Si vous avez un projet d'entreprise et l'envie de l'expérimenter, inscrivez-vous par téléphone au 02-96-52-19-69 aux:

Réunions d'informations collectives

**Le deuxième et quatrième jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30
dans les locaux d'AVANT-PREMIERES - 43 A, rue de Brest à Languoux**

**Le troisième jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30
dans les locaux de l'ADIT à Lannion
(Agence de Développement Industriel du Trégor)**

Celles-ci vous permettront de mieux connaître Avant-PREMIERES, son fonctionnement et d'obtenir ultérieurement un entretien pour la rejoindre et tester votre activité au emploi. Et pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le nouveau site de la coopérative, www.avant-premieres.coop.

EMMAUS

- **Grande vente annuelle d'Emmaüs**

Samedi 11 (de 10h à 19h) **et dimanche 12 JUILLET** (de 14h à 19h)

Rue de Beauregard, Pont de Gouët à Plérin - Saint Briec

Renseignements : EMMAÛS - Tél. 02 96 61 55 51

- **Concert de soutien aux « sans-papiers »**

Dimanche 12 JUILLET (de 19h à 22h)

Emmaüs est aussi ouvert toute l'année :

A Saint Briec : Rue de Beauregard, Pont de Gouët à Plérin - Saint Briec

Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

A Lannion : 7 Route de Morlaix à Ploulec'h

Mercredi, vendredi et samedi de 14h30 à 18h

- **Débarras gratuits en Côtes d'Armor**

Tél. : 02 96 61 55 51 - Fax : 02 96 61 86 64 - Courriel : emmaus.22@wanadoo.fr

CHÈQUE SPORT - MODE D'EMPLOI

Tu es né(e) en 1992, 1993 et 1994 : bienvenue au club

1) Connecte-toi sur www.bretagne.fr et accède à la page consacrée au Chèque Sport

2) Complète le formulaire d'inscription, vérifie puis enregistre les informations saisies

3) Tu peux désormais imprimer ton Chèque Sport et le présenter à ton club sportif qui te fera automatiquement bénéficier d'une réduction de 15€ sur le prix de ton adhésion annuelle (hors association sportive interne à ton établissement scolaire)

Important :

- Après ton inscription, un mail de confirmation te sera automatiquement envoyé. Celui-ci te permettra (en cas de besoin) de visualiser et imprimer à nouveau ton Chèque Sport

- Attention, l'utilisation de ton Chèque Sport n'est valable qu'une seule fois : tu ne peux le présenter qu'à une seule association sportive

- Ton inscription est possible du 02 juin 2009 au 15 février 2010. Tu dois ensuite présenter le Chèque Sport à ton club au plus tard le 20 février 2010 pour pouvoir bénéficier de ta réduction.

SI VOUS VENDEZ UN BIEN IMMOBILIER

Vous devez réaliser les diagnostics suivants : **amiante** (pour les bâtiments construits avant le 1.7.1997), **plomb** (pour les logements d'avant le 1.1.1949), **termite** (dans les zones définies par arrêt préfectoral), **performance énergétique, gaz et électricité** (installations de plus de 15 ans) et **risques technologiques et naturels** (dans les zones couvertes par un plan de prévention). Pour un logement en copropriété, il faut y ajouter une attestation de surface. Ces informations doivent être annexées à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte de vente.

Etat civil 2008

MARIAGES

TREBAOL Sandrine, Yvonne et MADEC Philippe	16 février
MAZEAS Déborah, Yvonne et LE BÉGUEC Cédric	14 juin
MADEC Aurélie, Marie et TANOOU Frank	2 août
LINCELLES Alix, Diana, Michèle et NÉDÉLEC Erwan	2 août
LOPEZ Marina et GAUMER Pierre, Adrien, Joseph	30 août
PAGNON Nadine et PRUNEAU Yannick, Vincent, Joseph	6 Septembre
GOASDOUE Gwenaëlle et VALDHER Guillaume, Georges	4 Octobre

DÉCÈS

LE ROY Yvon, Guillaume, Marie	7 Janvier
VAL Louis	29 Janvier
GUEZENNEC Abel, Louis, Marie	2 février
THOMAS Emile, Marie	3 février
CLOUARD Marine, Françoise, Yvonne	13 février
WINTZWEILLER Madeleine, Marie, Jeanne	9 mars
LE BIVIC Jean, Bernard	27 mars
LE BIVIC Pierre, Marie	1 avril
COTEL Pierre, Lucien	5 avril
LE MERRER Alain	7 avril
NICOLAS Colette, Georgette	10 avril
LE MARTRET Henriette	23 avril
LE HUEROU Léontine	28 avril
BORROPERE Christiane, Marie, Louise	21 juin
COATRIEUX Didier, Paul, André	23 juin
MASSART Francine, Gilberte	26 juillet
RECUON Micheline, Marie	6 août
BERTHOU Guillaume, Yves, Marie	3 septembre
MASSON Renée, Marie, Thérèse	14 septembre
NICOLAS Marie	20 septembre
BALAC Jean, Eugène, Pierre	3 octobre
L'HEVEDER Jeanne, Marie	6 octobre
MADEYRE Adolphe, Germain	4 novembre
LE GALL Augustine, Marie	24 novembre
LE LOARER Bernard	16 décembre
PRAT Christiane, Marie, Yvonne	23 décembre
LE DILLY Josiane	24 décembre

NAISSANCES

LE CLAY-LE BECHENNEC Eline	18 janvier
EVEN Marine, Florence	30 janvier
TASSEL Inaya, Marie	2 février
CATROS Jules	17 février
GUYON Théo	18 février
REGNAULT- -DE BONNAY DE BREUILLE Camille Marie Renée	19 février
FLEMING Pierre, Anton, Killian	23 février
KERBOEUF Axel	18 mars
DENES Mila	24 mars
TOANEN Théo	31 mars
GOASAMPIS Floriane	21 mai
LE DROUGMAGUET Léonie, Line	31 mai
MAZIERE Louan, Titouan	11 juin
BAZY-COSTE Romain	23 juin
HULO Nolan	22 septembre
BERTAUD Romain, Quentin, Patrice	8 octobre
RICHARD Lucile, Jeanne	9 novembre

Liste des Associations

Nom de L'association	Responsable	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	E-mail
AMICALE DES RETRAITES ET ANCIENS DE LOUANNEC	Mme CHAPELAIN Nicole	4 Route de Mézernec	22700	LOUANNEC	02.96.23.34.29	
ANCIENS COMBATTANTS	Mr HENRY François	Poul Ranet	22450	KERMARIA SULARD	02.96.38.03.95	
ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE	Mr LAURENT Yann	3 résidence de la Vallée	22450	CAMLEZ		
ATELIERS ET CHEMINS	Mme CROCC Annie	34 Route de Perros	22700	LOUANNEC	02.96.23.11.05	louis-crocc@wanadoo.fr
BABY BALL	Mme BEAUVILLAIN Virginie				02.96.23.19.16	
BABY GYM	Mme REGNAULT Marie-caroline	Hotel les Sturnes Rond-point de Perros	22700	LOUANNEC	02.96.91.03.38	
BAD'LOISIR	Mr FOURMI Pascal		22700	LOUANNEC		
BOURSE AUX VETEMENTS	Mme THIBAUT Myriam	8 Kernasclet	22700	LOUANNEC	02.96.91.27.87	thibaut.myriam@wanadoo.fr
CLUB DE TAROT	Mr COUDRET Pierre	16 Avenus Feux du Large	22700	LOUANNEC	02.96.23.28.05	
COMITE D'ANIMATION DE LOUANNEC	Mr FABRE Jean-Marc	3 Route de Trélévern	22700	LOUANNEC	02.96.91.10.29	
COMITE D'ANIMATION DES ECOLES	Mr ABGRALL Daniel	3ter Route du Croajou	22700	LOUANNEC	02.96.49.05.97	ds-abgrall@wanadoo.fr
CYCLO CLUB	Mr CREACH Christian	Résidence Ker Bleue	22700	PERROS- GUIREC	02.96.91.15.06	chcreach@wanadoo.fr
DANSE PASSION	Mr MAILLARD Gilles	21 Route du Trévou	22450	CAMLEZ	02.96.92.68.11	danse-passion@wanadoo.fr
EMPLOYES COMMUNAUX	Mr DERRIEN Jean-Yves	MAIRIE	22700	LOUANNEC	MAIRIE	
FOOT LOISIRS	Mr LE BOULANGER Patrick	1 Roz ar Histin	22700	LOUANNEC	02.96.91.23.49	
GYMNASTIQUE LOISIR	Mme LE GALL Martine	7 Croas Hent	22700	LOUANNEC		
LA GAVOTTE	Mme FABRE Nelly	3 Route de Trélévern	22700	LOUANNEC	02.96.91.10.29	nel.fabre@wanadoo.fr
LES LOUANNIGOUS	Mr FABRE Jean-Marc	3 Route de Trélévern	22700	LOUANNEC	02.96.91.10.29	salmon.michel@free.fr
LES STERNES	Mme GUEZIEC Elisabeth	1 Rue Yann Péron Résidence du Centre	22300	LANNION	02.96.37.46.04	
LOUANNEC MELL ZORN	Mr DUBOUIL Eric	12 Résidence Ernest Renan	22700	LOUANNEC	02.96.23.03.14	ericclubouil@aol.fr
MEDAILLES MILITAIRES	Mr EGEA Lean-Luc	2bis rue Henri Quintric	22140	PRAT		
SOCIETE DE CHASSE	Mr HERVE Gilbert	25 Route de Trohillo - Servel	22300	LANNION	06.17.04.66.40	digarcher.christiane@cegetel.net
STARTIJEUNE	Mr RODARO Luc	70 Chemin Randreux	22700	PERROS- GUIREC	02.96.49.03.84	lucrodaro@free.fr
TENNIS CLUB DE LOUANNEC	LABROT Tiphaine		22700	LOUANNEC		tc.louannec@ftt.fr
TENNIS DE TABLE LOUANNEC- PLOUARET-LANNION	T.T.L.P.L Mr QUELEN Michel	16 rue de Kergadic	22660	TREVOU TREGUIGNEC	02.96.23.78.30	quelen-lucas@orange.fr
UNION SPORTIVE PERROS- LOUANNEC	Mr LE DROUMAGUET Patrick	3 Résidence Vallée	22300	LANNION	02.96.48.31.64	tydroum@tele2.fr
YOGA	Mr LE REST Gérard	Convenant An Dour	22700	ST QUAY PERROS	02.96.48.33.29	kaset@voila.fr
AIKIDO LOUANNEC COTES D'ARMOR	Mr VINET Michel	18 Rue du Tantad	22660	TRELEVERN		louannec@aikido.cotesdarmor.net

ARTISANS DE LOUANNEC

NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68	Espaces verts
E.G.C.M	3 Park Ar C'hastell	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39	Electricité
Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44	Imprimerie
TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28	Menuisier
DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73	Couvreur- Plombier
LAOUENAN Amédée	Coat Gourhant	02.96.23.32.92	Bâtiment
MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80	Menuisier
LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65	Peintre
DENIS Jean-Jacques	1 route du Stivel	02.96.91.04.62	Maçonnerie
ALLAIN Yannick	38 route de Tréguier	02.96.23.15.26	Travaux bâtiment
LOJOU Thierry	21bis route de Kerjean	02.96.91.21.96	Cloisons vente
AMBULANCE LE ROUX SCI Le Labrador	Poulajou	02.96.23.29.89	Ambulance
FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73	Peintre
AOP Publicité	ZA de Mabiliès	02.96.91.78.18	Publicité
SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60	Fenêtres Vérandas Alu
MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90	Nettoyage
THEPAULT	40 route de Kernu	02.96.49.07.63	Couverture zinguerie
RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12	Electricité Plomberie Sanitaire
EMC 22	59 route de Tréguier	02.96.91.03.03	Charpente Menuiserie Cloisons
PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73	Artisan plombier
CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34	Menuiserie Agencement
CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85	Chauffage-Sanitaire-Entretien
PAYSAGES JP	Route de Perros	02.96.91.12.24	Entretien Jardins
L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87	Couture
ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96	Voilerie-Grément-Chantier
TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08	Entretien Propriété
Services aux Particuliers	Louannec	02.96.91.12.24	Services à la personne
ABIVEN Lionel	4 route de Tréguier	02.96.91.12.91	Informatique PME/PMI
DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79	Chantier naval
SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65	Réparation/ventes...

COMMERCANTS DE LOUANNEC

COMMERCE	NOM PRÉNOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98	Vins de propriété
Les Sternes	Mme et M. REGNAULT E.&M.C.	Pont ar Saux	02.96.91.03.38	Hôtel
Le Brazerot	M. LAINÉ	4 Route de Kernu	02.96.23.07.18	Restaurant/Pizzeria
Crêperie Ti Glas	Mme LE GUEN	4 Route de Trélévern	02.96.91.26.86	Crêperie
Pizzeria La Crèche	Mr et Mme ARIBAUD	Rue Saint-Yves	02.96.23.29.96	Pizzeria
Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80	Coiffeur
Chez Bruno	M. Mme BRIDOU	3 Hameau de Petit Camp	02.96.23.24.47	Restaurant
Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22	Boulangerie
Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94	Horticulteur
Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00	Boucherie-Traiteur
Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04	Fleuriste
Le Dockyard	Mme et M. MARQUET	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34	Bar
Les Cocottes	Mme et M. QUENECH de QUVILLIC	Pont ar Saux	02.96.23.38.38	Brasserie
A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64	Coiffeur
Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47	Hôtel
Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34	Coiffeur
L'épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BECHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54	Epicerie
Garage Citroën	M. REITZ	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47	Garagiste
Le Village	MM. HILBERT Père&Fils	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60	Tabac Hôtel Bar
La Taverne	M. Gérard ROUVRAIS	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40	Bar
ABCD Immobilier		Route de Tréguier	02.96.23.04.31	Immobilier
Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Route de Tréguier	02.96.91.28.99	Toiletage canin
Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57	Boulangerie
L'Orange Confite	Mme et M. BONNIER	35 Route de Perros	02.96.91.20.28	Crêperie/saladerie